la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

24e année. — N° 394. — Nouvelle série n° 93. AVRIL 1955. — Prix : 100 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 600 fr.
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 700 fr.
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 93 - Avril 1955

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;*

2) *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;*

3) *De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se refera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4) *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier,* « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;*

6) *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;*

7) *Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale :* **l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.**

Possibilités d'une politique ouvrière*

Il semble paradoxal d'avoir confié le rapport sur les possibilités d'une politique ouvrière à un militant syndicaliste qui n'appartient pas à la classe ouvrière des industries privées.

Les organisateurs de la conférence de Pâques espèrent sans doute, avec quelque imprudence, qu'un vieil observateur des actions ouvrières particulières (qui fut et reste un modeste acteur dans les entreprises générales) peut tenter la synthèse de ses observations et expériences, comme conclusion du débat introductif et propositions soumises aux discussions futures.

PRINCIPES D'UNE POLITIQUE OUVRIERE

Il convient préalablement de définir ce que nous entendons par politique ouvrière. Nous employons le terme *politique* dans le même sens que dans l'expression *politique économique*. C'est-à-dire que nous n'entendons pas — comme les partisans de toutes obédiences — placer la politique — telle qu'ils la conçoivent — au terme de notre effort. Il s'agit simplement de chercher une orientation générale de l'action ouvrière qui permette le développement de la capacité ouvrière et le renforcement de l'organisation ouvrière.

Nous insistons sur ce point, car c'est le critère déterminant selon lequel il convient d'apprécier tout ce que l'on propose aux militants ouvriers. C'est pour nous, aujourd'hui, *la seule doctrine* que nous voulons respecter. Si nous avions à choisir entre un plan « révolutionnaire » de construction socialiste supprimant théoriquement *l'exploitation ouvrière* — et un programme réformiste à objectifs strictement limités favorisant la *lutte ouvrière* — nous opterions, sans aucune hésitation, pour le second terme de l'alternative.

Une politique ouvrière se définit donc par les objectifs suivants :

le rassemblement et l'organisation de toute la classe ouvrière ;

le développement de la conscience ouvrière ;

le développement des responsabilités ouvrières, moyen et justification de l'émancipation ouvrière totale.

Mais une autre définition s'impose, justement parce que nous voulons éviter tous les abus du verbalisme. Les politiciens ne se gênent guère pour tirer des bénéfices concrets de « l'abstraction » : classe ouvrière.

La bohème intellectuelle du second empire, si rudement malmenée par Karl Marx, sévit aujourd'hui avec beaucoup moins de virulence que la caste déjà constituée par les mandarins et les super-techniciens qui, solidaires malgré la concurrence des firmes dont ils se réclament, aspirent tous au « rôle d'organisateurs » dans la révolution accomplie au nom de la classe ouvrière avec la chair et le sang des ouvriers.

Il convient donc de définir la classe ouvrière par les éléments humains qui la constituent. D'abord, évidemment, *tous les travailleurs manuels, salariés de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.* On y ajoutera, bien sûr, *les employés et les agents d'exécution* dans les services publics et les administrations d'Etat.

Ce sont là les frontières « horizontales » de la classe ouvrière. Mais ne convient-il pas d'établir une limite sur le plan vertical, c'est-à-dire selon l'échelle des rémunérations ? Reconnaissons qu'il est quelque peu excessif de considérer comme salarié le fonctionnaire ou le directeur technique d'une entreprise, qui s'essouffle — alourdi par ses 150.000 francs mensuels — à rejoindre le cortège des « damnés de la terre ».

Il n'est pas facile de fixer cette limite. Mais puisque l'on a accepté la notion si dangereuse de *minimum vital* on peut fort bien calculer le multiple de ce minimum qu'un salarié ne doit pas dépasser pour rester « syndicable » dans une organisation ouvrière.

Une politique ouvrière doit développer la conscience ouvrière et les responsabilités ouvrières. Mais c'est là encore du verbalisme, si on n'ajoute pas cette précision lourde de sens : que la politique ouvrière implique *exclusivement tout ce qui peut être résolu par l'action ouvrière propre.* Pour nous il ne peut donc y avoir de politique ouvrière menée sous la direction d'un parti dit révolutionnaire, ou sous le signe de l'étatisme.

Ajoutons encore cette précision qu'une politique ouvrière doit rejeter énergiquement *toute forme de paternalisme.* Sans aller jusqu'à la fameuse devise : *vivre dangereusement,* il est bien certain que la responsabilité individuelle ou collective contrarie le désir de sécurité auquel on a subordonné toute volonté ouvrière pendant de longues années. La bataille des indices, des coefficients, l'automatisme des augmentations, légalisées par le Statut de la fonction publique, tout cela marque le « tassement » et la décadence du syndicalisme. C'est donc dans un sens diamétralement opposé qu'il faut orienter la politique ouvrière.

D'autres précisions sont encore nécessaires.

Lorsque nous parlons des possibilités d'une politique ouvrière, nous nous plaçons, évidemment, sur le plan d'une centrale nationale. C'est à une C.G.T. *libre* de mener cette politique, pour laquelle nous n'envisageons aucun moyen hors de l'organisation syndicale. Mais le terme *nationale* peut prêter à confusion.

Nous n'entendons pas, d'une part, limiter aux frontières nationales les ambitions et les actions ouvrières. Ce serait contraire à l'une de nos préoccupations majeures. Il faut souhaiter l'organisation d'*une action ouvrière dans le cadre des secrétariats professionnels internationaux et des institutions européennes.*

D'autre part, que la politique ouvrière soit menée par une centrale nationale n'implique pas que nous n'envisagions plus d'actions ouvrières dans le cadre de l'industrie, de la localité, de l'entreprise. Bien au contraire, nous regrettons la tendance actuelle à une généralisation souvent artificielle des revendications.

(*) Rapport présenté à la Conférence de Pâques 1955.

Mais c'est bien sur le plan de la centrale nationale que l'on peut efficacement exécuter les tâches prescrites par les organismes internationaux et européens.

Et c'est aussi la centrale nationale qui doit donner à un mouvement localisé toute sa valeur, non seulement par la solidarité effective, mais aussi en lui assurant une résonance nationale. Il est évident qu'une grève chez Michelin, ou chez Renault, ou dans la R.A.T.P. prend beaucoup plus d'importance qu'une résolution de congrès confédéral.

Sans doute plaçons-nous la grève, la stratégie des grèves, l'organisation de la solidarité au premier plan de l'action ouvrière. Nous restons sur ce terrain, irréductiblement fidèles au syndicalisme de 1906. Nous savons que d'autres méthodes peuvent être envisagées, que l'on peut longuement discuter sur les bénéfices réels d'une grève. Mais ce qui demeure invariable, ce qui n'a pas diminué, au cours de ce demi-siècle, *c'est la valeur morale de l'action directe par laquelle chacun engage sa responsabilité personnelle.* La classe ouvrière n'a droit *qu'aux biens qu'elle peut conquérir et conserver.* Si l'on n'en est pas convaincu, on peut rêver d'une politique *pour* les ouvriers, on peut appeler une politique *sur* les ouvriers, on n'est pas *capable* d'une politique ouvrière.

Il faudrait insister davantage sur *la renaissance de la spontanéité.* C'est peut-être là que réside l'essentiel d'une opposition « non conformiste » aux bureaucraties syndicales, unies dans la phobie de cette spontanéité.

Au contraire, une direction confédérale devrait s'imposer de l'encourager, et de la réveiller. Nous ne pouvons concevoir de politique ouvrière à laquelle la classe ouvrière n'adhère pas spontanément, dont l'inspiration et le moteur ne naissent pas de la spontanéité ouvrière.

Il appartient à une C.G.T. libre de créer le climat favorable aux revendications ouvrières. Il lui appartient aussi de constituer une documentation immédiatement utilisable. En particulier, il importe de connaître les comptes de l'Etat et des entreprises. Les techniciens et les fonctionnaires, en traduisant en langage clair les formules volontairement obscurcies par les spécialistes, prouveront leur attachement sincère à la cause ouvrière.

L'ACTION POUR LES REVENDICATIONS

Ce sont là des principes dont l'énoncé ne suffit pas, il faudrait les éclairer par des explications plus concrètes.

Mais nous n'entendons présenter ici qu'un schéma introductif.

C'est dans le même esprit que nous indiquerons les caractères permanents d'une politique ouvrière.

Nous nous en tenons au parallélisme fondamental du syndicalisme français dont l'une des originalités réside dans la double base d'adhésion par les Unions départementales et les Fédérations d'industries.

L'action des fédérations se place sur le terrain de la revendication et de la technique.

Certes, toute action fédérale si limitée soit-elle constitue l'un des éléments d'une politique ouvrière. Il est évident cependant que celle-ci, pour être efficace — d'une efficacité permanente — doit entraîner les ouvriers de *la métallurgie, du bâtiment, des secteurs nationalisés et les agents des grands services publics.* Dans la période actuelle, la condition essentielle pour la renaissance d'un syndicalisme libre, c'est le recrutement des travailleurs de la métallurgie et du bâtiment.

Les discussions qui s'engagent, au plan européen, sur les comparaisons entre les pouvoirs d'achat des différentes classes ouvrières nous paraissent obscurcies par une confusion préalable.

Les représentants de la France tirent quelque fierté des avantages sociaux dont bénéficient les travailleurs français. Nous voulons bien reconnaître que certains de ces avantages correspondent à des conquêtes syndicales. Ainsi, l'application de la fameuse devise : « *A travail égal, salaire égal* ». Mais on favorise la pire confusion en ne distinguant pas *le salaire professionnel du salaire dit « social »*.

Il est aujourd'hui démontré que la masse salariale française demeure en valeur absolue approximativement égale à celle de 1938 : c'est-à-dire que *l'augmentation des charges sociales correspond à une diminution relative du salaire professionnel.*

Or celui-ci doit être non seulement revalorisé, mais majoré, compte tenu des progrès techniques.

Il importe également de maintenir strictement *la notion de salaire minimum interprofessionnel,* dans le cadre de la législation sociale, au même titre que la réglementation du travail des enfants, ou du travail de nuit.

Il ne faut pas se dissimuler que l'appel constant aux pouvoirs publics, pour la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel, prouve incontestablement la modestie de la revendication ouvrière et l'affaiblissement du syndicalisme ouvrier.

Nous entendons bien les appels à la productivité, la condamnation des entreprises marginales, l'affirmation que la revendication ouvrière ne doit pas s'opposer aux progrès techniques.

Malheureusement, pour certains organisateurs, l'histoire ne confirme guère leurs espoirs d'un progrès humain provoqué par le progrès technique. Depuis le temps du « miracle grec » coexistant avec le régime de l'esclavage, c'est toujours la revendication qui a provoqué non seulement *le progrès humain,* mais *le progrès technique même.*

C'est donc *dans les entreprises capables de supporter les progrès techniques* qu'il convient de porter d'abord la revendication ouvrière, soutenue par l'ensemble des organisations ouvrières.

Dans une conférence réunie pour préparer la renaissance du syndicalisme, nous pouvons déplorer notre ignorance quant aux changements techniques qui bouleversent les industries et les métiers. Des militants ouvriers ignorent ce qui est déjà réalisé, alors qu'ils devraient connaître ce qui s'annonce pour des lendemains proches. C'est un complexe fait de résignation et de crainte dont il importe de se délivrer.

Nous ne savons rien des effets de l'accroissement considérable de l'électricité hydraulique, utilisée ou potentielle. Nous voyons mal les applications de la machine « intelligente ». Nous ignorons même les nouvelles techniques appliquées dans la construction.

Les animateurs des fédérations sont-ils mieux informés que nous ? On le souhaite. Mais si cette information ne rayonne pas, si elle n'oriente pas l'action dans les entreprises,

on peut fort bien aboutir à une politique ouvrière soumise au « fait accompli » et — dans le meilleur des cas — se cristallisant sur des positions condamnées par le progrès technique.

Toute industrie comporte actuellement des métiers qualifiés et une masse de manœuvres spécialisés ou non. Il y a une évolution — quelquefois rapide — des métiers qui appelle une grande souplesse dans la revendication. Il faut, d'autre part, sortir le plus grand nombre possible de travailleurs de la « spécialisation ». C'est un problème lié à celui de l'organisation de l'apprentissage. La formation de la main-d'œuvre impose aux fédérations une vigilance et une activité constantes. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de gagner la jeunesse ouvrière. La rationalisation a abouti à de redoutables dégradations des travailleurs. On a tenté — avec succès assez souvent — d'humaniser la chaîne. Mais la rationalisation peut aboutir également à une stabilisation technique, donc à un arrêt du progrès. La main-d'œuvre rationalisée provoque une résistance passive à l'évolution exactement comme l'esclavage antique. A quoi bon transformer les installations et l'outillage, lorsque l'on peut faire tourner les machines avec une masse dont la docilité est entretenue par la crainte du chômage. Là encore, la revendication est facteur de progrès.

On doit envisager sérieusement le transfert des industries, la décentralisation et peut-être la dispersion. Et c'est encore là un moyen d'utiliser la mobilité de la jeunesse ouvrière, séduite par des déplacements et des mutations.

Il est cependant d'autres questions singulièrement graves qui appellent sur le plan revendicatif l'attention des militants et des syndicats.

C'est d'abord le problème de la hiérarchie des salaires. Il est évident qu'un syndicaliste ne peut accepter une hiérarchie des salaires correspondant à une artificielle hiérarchie des valeurs. Du point de vue syndical, trois éléments peuvent constituer le salaire professionnel :

1° *La satisfaction des besoins humains*, étant bien entendu que la multiplication, l'enrichissement et l'extension de ces besoins constituent les points de repère d'un véritable progrès social. On a souvent établi que l'étude d'un budget ouvrier était révélateur du progrès social dans la mesure où il indique une diminution en pourcentage des dépenses de nourriture et à l'intérieur de la part réservée à l'alimentation, la diminution de la consommation du pain et des pommes de terre (nourriture pauvre par excellence).

2° Le deuxième élément représente *la qualification professionnelle*. Qualification qui ne peut être mesurée qu'en années d'apprentissage.

3° Le troisième élément constituera *l'ancienneté dans l'entreprise*. On discutera de la légitimité de cet élément du salaire qui peut paraître injuste aux jeunes et préjudiciable aux vieux dont le patronat aura intérêt à se débarrasser le plus vite possible. L'ancienneté ne peut être admise qu'en contrepartie d'un véritable droit de propriété du travailleur dans l'entreprise et de l'institution du « *salaire annuel* » garantissant tous les travailleurs contre les risques de chômage.

Le premier élément ne signifie nullement l'acceptation du fameux salaire minimum interprofessionnel. Il faudrait au contraire choisir comme base interfédérale le salaire du manœuvre le plus favorisé non seulement en France, mais dans tous les pays de l'Europe occidentale.

Quant à l'élément représentant la qualification professionnelle dont on peut fort bien prévoir l'annulation future, on ne peut l'accepter que comme terme d'une somme et non comme facteur d'un produit. Ce qui signifie que le coefficient hiérarchique doit jouer non sur l'ensemble du salaire, mais sur *un volant mobile ajouté au salaire*.

On dit avec raison que le salaire doit augmenter selon l'augmentation de la production. Mais cette échelle mobile doit s'appliquer à la partie du salaire équivalente pour tous les travailleurs : le manœuvre devant bénéficier de l'augmentation de la production au même titre que l'ouvrier qualifié et le technicien.

Le deuxième grand problème est celui de la longueur de la journée du travail. Quels que soient les motifs invoqués, les « heures supplémentaires » prouvent à la fois une défaite ouvrière et une victoire de l'immobilisme technique.

Il n'est pas de méthode plus efficace de lutte contre les entreprises marginales que le déclenchement d'une nouvelle campagne pour *la diminution de la semaine de travail*.

Il convient encore d'envisager sérieusement le contrôle ouvrier sur le financement des entreprises. Non seulement parce que c'est une condition de la revendication efficace, mais parce que c'est également une préparation à la gestion ouvrière des entreprises.

A ce sujet, il serait nécessaire de procéder à un examen rétrospectif, complet et loyal des expériences de gestions ouvrières entreprises depuis un demi-siècle. On passe rapidement sur des échecs que d'aucuns inscrivent, sans autre examen, au passif de la classe ouvrière. Celle-ci a droit à la vérité si brutale et si humiliante qu'elle soit. Nous avons connu — pour ne pas parler des coopératives de production qui ont souvent réussi dans le Livre et dans le Bâtiment — les expériences de la Verrerie Ouvrière d'Albi, de l'A.O.I.P., de la régie Berliet, du familistère de Guise, des communautés Barbut. Quels sont les résultats positifs de ces expériences ? Quelles sont les causes de l'échec total ou relatif ? Faut-il en condamner le principe ? Faut-il, au contraire, déceler les lourdes erreurs commises dans l'application d'un principe que l'on veut maintenir. C'est peut-être de la réponse à une telle question que dépendent les véritables possibilités d'une révolution ouvrière.

CARACTERE SOCIAL D'UNE POLITIQUE OUVRIERE

Une politique ouvrière se définit et se caractérise plus encore par son aspect social que par son aspect purement revendicatif.

Or il est impossible d'envisager une politique de classe, si l'on ne se place pas sur le terrain choisi par Fernand Pelloutier, là où se réalise le groupement de tous les travailleurs hors des métiers et des industries, *dans les Bourses du Travail*.

C'est à dessein que nous reprenons le terme historique préférable à l'expression administrative d'union départementale.

Il se produit à une cadence de plus en plus

rapide un phénomène de déplacement des industries et des populations qui serait même beaucoup plus accentué, si des résistances passives et des institutions archaïques ne s'y opposaient. Phénomène qui, bien entendu, n'est pas limité par les frontières nationales, qu'il faut étudier sur le plan européen. Il n'est pas mauvais d'ailleurs de rappeler incidemment que la guerre a provoqué des transports massifs de populations, perpétrées dans des conditions déshonorantes pour l'humanité tout entière.

Ces déplacements, sans avoir un caractère aussi dramatique, deviennent cependant de plus en plus fréquents et restent le plus souvent ignorés du public (dans ces dernières semaines, il s'en est produit dans les régions industrielles du Nord et de l'Est).

On assiste aussi à un mouvement plus lent mais continu qui se vérifie par les résultats du dernier recensement. Il est des départements dont le dépeuplement s'accélère. Il est des centres industriels qui meurent. Il en est d'autres qui naîtront avec le développement de nouvelles forces motrices.

La permanence de l'organisation ouvrière ne peut donc être assurée que par les Bourses du Travail qui peuvent jouer le rôle de centres de rassemblement, de centres d'accueil, de centres d'organisation.

Dans chaque union départementale, on devrait se préoccuper actuellement de dégager les éléments constants et les éléments variables du peuplement départemental. Nos camarades des unions F.O. de la Loire et de la Loire-Inférieure ont déjà étudié ces problèmes. C'est un exemple à suivre.

La rapidité des transformations provoquées par l'évolution des techniques pose avec acuité le problème des adaptations humaines aux phénomènes économiques :

Adaptation des conditions matérielles de logement et de ravitaillement aux mouvements de population ;

Adaptation de l'apprentissage à l'évolution des métiers ;

Réadaptation des travailleurs atteints par le chômage technologique ou l'usure individuelle.

C'est en consacrant la plus grande partie de leur activité à la solution de tels problèmes que les unions de syndicats reprendront la place primordiale que leur réservait Fernand Pelloutier dans l'organisation ouvrière.

Une politique ouvrière se distingue essentiellement des agitations provoquées par des rassemblements hétéroclites comme ceux de consommateurs et de contribuables. Il n'est pas interdit cependant aux groupements sociaux de la classe ouvrière d'intervenir sur le plan local ou départemental, afin de lutter contre les féodalités, les privilèges et les abus. Mais pour qu'une telle action relève d'une politique ouvrière, il faut qu'elle prenne le plus souvent possible la forme de réalisations directes et d'initiatives ouvrières.

Pour ne prendre qu'un exemple, c'est par la création de *points de vente concurrentiels* qu'on luttera contre le mercantilisme.

Mais de la Bourse du Travail doivent partir aussi les mouvements d'opinion, les appels, les mots d'ordre, les formules qui créeront le climat de solidarité et de fraternité humaine.

Il est quelque peu douloureux de constater que des militants ouvriers en certaines régions voient sans les entendre des travailleurs nord-africains et immigrés accablés par la misère et la déchéance pire que la misère. Leur venir en aide, réclamer pour eux l'égalité de salaire, les mêmes avantages sociaux qu'aux autres travailleurs, des logements convenables, ce n'est pas seulement un devoir humain, c'est aussi les intégrer dans la classe ouvrière, c'est supprimer leur complexe d'infériorité, c'est libérer les travailleurs français des préjugés nés de la nation, de la religion ou de la race.

Roger HAGNAUER.

De l'action revendicative
A LA GESTION DES ENTREPRISES

Chargé de rapporter sur la gestion ouvrière à la conférence de Puteaux, je voudrais soumettre ici, à l'intention des participants, quelques éléments d'étude et de discussion.

Posons d'abord sans équivoque le problème de l'économie. *Par qui sera dirigé l'économie et au profit de qui ?*

Pour une bureaucratie ? NON.

Placer les moyens de production entre les mains des ouvriers eux-mêmes ? OUI.

S'agit-il d'envoyer quelques représentants syndicaux dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées ? NON.

S'agit-il de militer sur le plan de l'usine, du chantier, du bureau, du magasin ? OUI.

S'agit-il de centraliser la gestion des entreprises ? NON.

S'agit-il de décentraliser cette gestion, de la mettre à l'échelle humaine ? OUI.

Le premier objectif du mouvement ouvrier est d'arracher des augmentations de salaire. Nos économistes distingués appellent cela une nouvelle répartition du revenu national. Mais cette formule ne nous satisfait pas. Pour les ouvriers, il se pose une question de moralité, de dignité. Il faut que disparaisse l'exploitation de l'homme par l'homme. Ce que traduit l'article premier des statuts de la vieille C.G.T. : *Abolition du salariat et du patronat.*

L'action ouvrière internationale

On a vu naître à ce sujet toute une littérature et des conceptioins idéalistes allant de l'autorité la plus absolue au libéralisme parfait. Mais ce n'étaient là que travaux de penseurs et idéologues.

Les militants ouvriers ont pu assimiler les données réalistes de toutes les doctrine : du socialisme utopique, du *Manifeste communiste*, des thèses proudhoniennes, même des idées vaticanes du *Rerum Novarum*.

Mais la classe ouvrière fait sa propre histoire, qui n'a rien d'une idylle à petites fleurs

bleues, qui est marquée par une lutte incessante — ralentie à certaines périodes, volcanique à d'autres, écrasée dans le sang comme en 1847 et 1871, tantôt ouverte, tantôt clandestine — mais constante dans son double but d'améliorer les conditions de vie et d'atteindre le but final : *la gestion ouvrière.*

La classe ouvrière ne se limite pas aux frontières. Elle est internationale. Son inspiration est la même à Detroit, à Liége, à Milan, Saint-Etienne, etc. Lorsque des ouvriers de diverses nationalités se rencontrent sur les lieux de travail, leur première réaction est de poser des questions sur les horaires de travail, le salaire horaire, le rapport du salaire avec le prix des légumes, des vêtements, etc.

C'est donc une lutte internationale pour obtenir dans tous les pays une législation professionnelle du travail, la reconnaissance des syndicats ouvriers par le patronat et les gouvernements.

Lorsque la classe d'un pays se trouve à l'avant-garde du progrès social, sa lutte éclaire les autres mouvements nationaux.

L'exemple des Trade-Unions a inspiré les militants français de la Première Internationale. Pendant longtemps, les organisations anglaises et allemandes ont servi de modèle. La Révolution russe a influencé plusieurs générations d'ouvriers français.

1936 n'est pas seulement une date historique pour les ouvriers français, mais pour toute l'Internationale : des grèves ont éclaté dans le monde entier.

En France, lors de l'occupation des usines, l'ouvrier couche dans l'entreprise, entretient *sa* machine, et ce possessif marque peut-être l'éveil du sens de la propriété collective.

A des milliers de kilomètres, au cours d'une bataille plus rude, le même phénomène se produit dans la grande firme d'automobiles : *la General Motors.*

Mouvements parallèles menés en France et aux Etats-Unis dont nous pouvons après dix-neuf ans comparer les résultats. Aux Etats-Unis : avance importante de la classe ouvrière. En France, recul. Tant que le mouvement français ne sera pas indépendant, tant qu'il ne sera pas maître de son destin, tant qu'il sera dominé par des idéologies extérieures, *il n'avancera pas.*

Russie et Yougoslavie

Il est deux expériences de gestion ouvrière qu'il faudrait étudier : celle de la Russie et celle de l'Allemagne.

En 1917, la classe ouvrière russe, spontanément, s'empara des usines. En Allemagne, après la révolution, un mouvement syndical beaucoup plus puissant, mais se heurtant à des difficultés beaucoup plus lourdes, obtint cependant des avantages fort appréciables, supérieurs à ceux des mouvements ouvriers des autres pays d'Europe.

Mais en U.R.S.S. le contrôle ouvrier sur la production n'a duré que du 14 novembre 1917 au 5 décembre 1917. Aujourd'hui, les salariés de l'Etat russe n'ont vraiment rien à envier quant à leur exploitation aux salariés des libres entreprises dans les pays capitalistes.

Histoire de rire, je pose quelquefois cette devinette à des copains d'atelier :

Salaire aux pièces + tarif progressif + primes diverses, où applique-t-on ce système de rémunération ? — Chez Renault ou Michelin, répondent quelques-uns. — *Ça,* disent quelques autres, *c'est une invention des « Ricains » pour faire suer le burnous.*

Je reconnais bien volontiers que les patrons « Ricains » savent s'y prendre pour transformer la sueur ouvrière en profit capitaliste. Et ils ne sont pas les seuls.

Mais la réponse à la devinette, on la trouve dans la revue *Economie et Politique*, n° 3, 1954 (publication du P.C.F.).

On nous indique, en effet, le salaire mensuel d'un fondeur d'acier russe se décomposant ainsi :

Salaire aux pièces au tarif ordinaire : 1.268 roubles.

Mais il faut ajouter la majoration au tarif progressif, 522 roubles ; 260 pour la réparation du four, 164 pour l'entretien du four, 218 pour l'économie d'énergie électrique, 621 pour l'économie de combustible, 169 de primes diverses. Soit au total pour 1.268 roubles de salaire, 1.961 roubles de primes et majorations diverses.

Nous nous battons en France depuis très longtemps pour réduire le nombre de catégories professionnelles dans la même industrie. Or en U.R.S.S. ce nombre est plus grand qu'en France et ne tend pas à diminuer.

L'ouvrier russe, salarié de l'Etat, ne participe nullement à la gestion, n'intervient pas dans le calcul des normes de rendement. L'ouvrier russe associé dans une coopérative de production s'occupe de la gestion économique de sa coopérative. Mais le nombre de coopératives de production est insignifiant.

Ne parlons pas du problème allemand de la cogestion que connaissent les militants syndicalistes. Examinons l'expérience tentée chez un autre peuple qui se place à l'avant-garde.

Notre camarade Louzon, dans la *R.P.* de mars 1955, pose ainsi le problème : *Vers une Yougoslavie collectiviste ?*

Il importe, en effet, que nous nous penchions sur cette expérience afin d'en tirer des enseignements.

Dans un discours prononcé le 25 juin 1950 à l'Assemblée nationale, Tito présentait la législation sur les entreprises sous le titre : *les usines aux ouvriers.*

Dans la revue : *Questions actuelles du Socialisme* (janvier, février 1952), paraissait un article de Boris Kidrich sous le titre *Des socialistes utopistes aux Conseils ouvriers,* dans lequel l'auteur évoque un siècle et demi de luttes ouvrières, et cite le décret du 16 avril 1871 comme exemple typique de gestion ouvrière.

Selon les dirigeants de la Yougoslavie, il s'agirait de passer du régime capitaliste, en passant par le communisme d'Etat, à un régime socialiste où les entreprises appartiendraient aux travailleurs.

D'après la législation yougoslave sur les entreprises, la nomination du directeur par l'Etat peut être soumise à l'assemblée des ouvriers. Dans le conseil de gestion, les trois quarts des sièges reviennent aux représentants des travailleurs.

Bien entendu, une loi ne suffit pas pour changer la mentalité des individus. La presse yougoslave relate les conflits entre le directeur, membre d'une caste technique, et les ouvriers pour qui cette nouvelle législation est un moyen de sortir de la condition prolétarienne. Ce qui nous intéresse, ce sont

justement ces réactions humaines et leur influence sur la marche de l'entreprise, la production et la répartition des bénéfices (1).

L'expérience des comités d'entreprise

Les comités d'entreprise existant depuis dix ans, la C.G.T.F.O. a réuni pendant une semaine, le mois dernier, des militants appartenant à ces organismes, pour confronter leurs expériences et délimiter la part du *social* et de *l'économique* dans le travail des comités.

Il est indiscutable que ce sont les œuvres sociales qui prédominent. Les comités d'entreprise possèdent des fonds dont ils disposent librement. Ainsi dans une usine de cinq mille salariés, le comité d'entreprise possède un budget annuel de 60 *millions*. Et aucun expert comptable n'en vérifie la comptabilité. Aussi peut-on trouver dans les dépenses une subvention *de* 100.000 *francs pour les joueurs d'échecs et de* 75.000 *francs pour les collectionneurs de timbres-poste.*

C'est évidemment ce que désirait le patronat : diriger le comité d'entreprise vers la voie de garage des œuvres sociales. On s'occupe de la coopérative, de l'arbre de Noël, qui coûte, dans l'entreprise citée ci-dessus, 3 millions par an.

Dans une autre usine de même importance, une grève éclate qui entraîne une centaine d'ouvriers et d'ouvrières. Un jeune, retour du régiment, vivant seul, reçoit des tickets de cantine à valoir sur sa premième paye. Mais la grève éclate et le comité d'entreprise ne peut plus l'aider, son atelier étant touché par l'arrêt de travail. Tout ce qu'on peut lui accorder c'est l'encouragement moral des membres ouvriers du comité d'entreprise qui, évidemment, souhaitent le succès de la grève.

Les ouvriers des autres ateliers se sont spontanément cotisés pour nourrir les grévistes et, par lettres adressées aux sections syndicales C.G.T., F.O., C.F.T.C. et aux secrétariats du comité d'entreprise, ils ont demandé que celui-ci fournisse les repas du soir aux grévistes et à leurs familles. Ces lettres restèrent sans réponse. Notons que sur la centaine de grévistes, sept adhéraient à la C.G.T., cinq à la C.F.T.C., deux à F.O. et que le responsable était inorganisé.

Ainsi le comité d'entreprise dépensera des centaines de milliers de francs pour le ping-pong, pour le chant, pour les heures de travail perdues par les joueurs de football qui s'entraînent... Mais il n'accordera rien pour soutenir des grévistes. On aboutit donc à un paternalisme analogue à celui du patronat détournant les travailleurs de la lutte.

Et voici une histoire digne de Labiche ou de Courteline. Les comités d'entreprise distribuent des layettes aux nouveau-nés. Un jour, un heureux papa se présente avec les pièces justificatives à l'assistante sociale qui, après les compliments d'usage, lui donne un paquet bien ficelé. « *Mais*, fait remarquer l'heureux papa, *je suis doublement heureux car je viens d'avoir des jumeaux, et une layette ne suffit pas* ». « *Le règlement dit une layette,* répond la dame, *je m'en tiens au règlement* ». « *Alors les deux bébés ne pourront pas sortir ensemble. On en sortira un les jours pairs et l'autre les jours impairs ?* ».

Il fallut réunir d'urgence le comité d'entreprise et discuter longuement pour résoudre ce point crucial.

Pour un syndicalisme gestionnaire

Le comité d'entreprise doit être l'outil d'émancipation des travailleurs.

Il doit se fixer les buts suivants :

A. —*Formation des militants syndicaux.*

L'éducation ouvrière doit changer ses méthodes de travail. Ce n'est plus aux ouvriers d'aller vers le centre de culture, c'est au centre de culture d'aller vers les usines.

Si l'on trouve normal que des ouvriers soient payés pour taper dans un ballon pendant les heures de travail, on ne trouvera pas anormal de prélever sur le budget du comité d'entreprise le payement des heures consacrées à l'éducation des militants syndicalistes, sur le plan de l'usine.

Dans chaque entreprise importante, il y a quatre représentants ouvriers :

Le délégué ouvrier ; le délégué au comité d'entreprise ; le délégué à la sécurité et à l'hygiène ; le responsable syndical.

Chacun doit bénéficier d'un enseignement général et d'un enseignement spécialisé selon la fonction qu'il remplit.

B. — *Promotion ouvrière.*

La spécialisation industrielle a créé une masse d'ouvriers sans connaissance professionnelle. Seront-ils condamnés à rester toute leur vie des manœuvres spécialisés alors qu'ils sont capables d'acquérir des connaissances professionnelles ?

C. — *Commissions de travail spécialisées.*

Nous envisageons les commissions suivantes :

Salaire ; prix de revient ; méthode d'organisation ; auto-financement ; étude du bilan ; production.

Je conclurai cet article par un examen pris dans les expériences d'une section syndicale d'usine, dans le contrôle de la production et des salaires.

Le directeur d'usine, salarié lui aussi, lança cette boutade très significative : « *Le soviet suprême s'est réuni ce matin* ». C'était tout simplement la réunion mensuelle des délégués élus par les ouvriers, les employés, les techniciens et les agents de maîtrise.

Un camarade répondit à la boutade par cette phrase non moins significative : « *Mais Nom de Dieu ! c'est le soviet suprême qui fait tourner l'usine* ».

Eh oui, c'était le soviet suprême qui faisait tourner l'usine et qui la fait tourner encore pour le profit d'actionnaires que l'usine ne connaît pas, qui ne connaissent pas l'usine et qui ne sont préoccupés que par les cours de la Bourse.

René LE BRAS.

(1) La presse yougoslave publiée en France indique quelques exemples « de bagarres » entre le directeur et la collectivité ouvrière. Dans une usine, l'assemblée ouvrière décide de prélever sur les bénéfices le prix d'achat d'un camion. Le directeur veut une automobile pour lui, afin d'impressionner la clientèle. Je ne connais pas l'issue du conflit.

Dans une autre usine, sous prétexte de baisse dans la production, le directeur veut licencier certains meneurs. La collectivité ouvrière s'y oppose.

Comme sources de conflit il y a encore : le pourcentage de personnel administratif sur le total de la main-d'œuvre. Ou le refus du budget par l'assemblée ouvrière parce que celle-ci entend participer à l'établissement du prix de revient.

Le mouvement Poujade

Fondé au cours de l'été 1953, le « Mouvement Poujade » est parvenu à s'imposer à l'attention du pays, grâce à l'audience qu'il a rencontrée parmi les commerçants et artisans dont il s'est institué le défenseur face aux exigences du fisc.

Son programme est simple et peut se résumer ainsi : simplification du système fiscal et instauration d'un impôt à la production au lieu et place de l'impôt à la distribution ; élévation de l'abattement à la base à 360.000 francs nets d'impôts ; suppression des contrôles fiscaux et abandon des pénalités infligées jusqu'ici à la suite de ces contrôles ; amnistie pour les condamnations intervenues à la suite de manifestations hostiles aux contrôleurs fiscaux ; interdiction des coopératives d'Etat et autres groupements d'achats, qui ne supportent pas les mêmes charges que les commerçants.

Pour l'essentiel, ce programme ne diffère pas beaucoup de ceux de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises que dirige M. Gingembre ; du Comité National des Classes Moyennes que préside M. Millot ; de la Confédération des Contribuables, dirigée par le député André Lyautey, et même des syndicats de Défense Paysanne de M. Dorgères, toutes organisations sérieusement menacées par l'arrivée de ce nouveau concurrent.

C'est qu'à la différence de ces derniers, qui se maintiennent dans les limites de la légalité et se contentent d'exposer des idées, le Mouvement Poujade, qui s'appelle en réalité Union de Défense des Commerçants et Artisans, s'est tout de suite signalé par son action contre les contrôleurs du fisc et par le succès remporté sur ces représentants de l'Etat, en empêchant les contrôles et les saisies dont étaient menacés commerçants et artisans.

Cela a commencé à Saint-Céré, le jour où le percepteur de Cahors fit annoncer qu'un contrôle fiscal serait effectué chez plusieurs commerçants de la localité. Pierre Poujade, qui y tient une papeterie-librairie, s'opposa au contrôle et réussit à l'empêcher, avec l'aide de quelques collègues.

L'affaire fit quelque bruit et bientôt dans toute la région des actions semblables furent menées avec succès.

Le « Mouvement Poujade » put aussi exploiter à son profit une menace de saisie d'une vieille épicière de Faye, dans le Loir-et-Cher qui devait 45.000 francs, non pas au fisc, mais à la Caisse d'allocations familiales... laquelle lui fit finalement abandon de sa créance...

Et, malgré le vote par l'Assemblée nationale en juillet 1954, de nouvelles sanctions contre ceux qui s'opposent aux contrôles fiscaux, l'Union de défense des commerçants et artisans n'a cessé de braver parlement et gouvernement, et publie insolemment le palmarès de ses victoires sur les contrôleurs fiscaux.

C'est ainsi qu'en décembre dernier, elle a pu se vanter du succès de ses opérations dans une trentaine de communes réparties dans des départements aussi divers que : l'Ain, l'Ardèche, la Charente-Maritime, le Cher, la Côte-d'Or, la Creuse, la Dordogne, l'Eure-et-Loir, la Gironde, l'Indre, le Loir-et-Cher, la Marne, le Tarn-et-Garonne...

La bienveillance des partis

Les succès du « Mouvement Poujade » sont dus aussi au fait que l'ensemble des partis politiques, même quand ils déplorent ses outrances, n'osent pas trop le mécontenter et promettent tous de soulager les misères des pauvres boutiquiers surchargés d'impôts.

C'est que les boutiquiers sont aussi des électeurs, qu'il faut ménager surtout à la veille d'élections où vont être renouvelés conseillers généraux, sénateurs et députés.

A un meeting du Mouvement Poujade qui s'est tenu à Toulouse avant le rassemblement de la porte de Versailles, en janvier dernier, on a pu constater la présence d'élus de tous les partis, et ceux qui n'avaient pu s'y rendre se sont crus obligés d'envoyer des excuses, tout en affirmant leur sympathie à l'égard du Mouvement. Sympathie à sens unique, car le sieur Poujade ne les a pas ménagés et quand un sénateur socialiste présent a demandé à intervenir pour justifier son parti, le président du meeting, un socialiste également, n'a pas voulu ou n'a pas pu lui accorder la parole !

La bienveillance des partis à l'égard du Mouvement s'explique aussi par le fait qu'ils y ont tous des représentants et que ceux-ci se livrent à d'âpres luttes d'influence pour y occuper des postes de direction. C'est ainsi que, tout récemment, le président de la Fédération de la Haute-Garonne, celui-là même qui présidait le meeting de Toulouse, a dû démissionner, ainsi que plusieurs de ses collègues, qui étaient en butte à l'hostilité des communistes. Les dirigeants nationaux alertés ont désigné pour les remplacer... un M.R.P., un progressiste. Mais cette désignation vient d'être à son tour révoquée, et l'U.D.C.A. de la Haute-Garonne ne désignera ses nouveaux responsables que vers la fin avril et ceux-ci ne devront avoir aucune appartenance politique.

Puisqu'il est question plus spécialement de la Haute-Garonne, je puis ajouter que l'organe communiste soutient à bloc les revendications du « Mouvement Poujade », sauf toutefois quand il demande la suppression des coopératives. Quant au M.R.P., il vient de publier un communiqué où il s'affirme sur chaque point « d'accord », et « entièrement d'accord » sur les sept questions qui lui étaient posées par l'Union des commerçants.

Sur le plan national, il n'y a qu'à se reporter aux débats de l'Assemblée du 18 mars pour constater à quel point communistes et réactionnaires se sont prosternés devant Poujade, tandis que radicaux et républicains populaires étaient bien embarrassés dans la crainte de déplaire au héros du jour. Et si, finalement, l'Assemblée n'a pas cédé aux injonctions de l'apprenti dictateur, il a fallu promettre qu'à bref délai un allègement des charges fiscales interviendrait en faveur des commerçants et artisans.

La défense des fraudeurs

Et pourtant...

Ce n'est pas parce qu'ils crient très fort que les commerçants paient plus que leur part des charges de l'Etat. Et si quelques-uns éprouvent des difficultés, ce n'est pas tant à cause des impôts qu'ils paient, et qui sont prélevés sur les clients, mais sans doute parce que leur nombre a gonflé démesurément depuis une quinzaine d'années et qu'il est devenu moins facile de gagner de l'argent qu'aux temps bénis du marché noir.

On m'a signalé qu'à Toulouse le nombre des commerçants, qui était de 12.000 en 1939, a grimpé jusqu'à 18.000 en 1948, pour se maintenir actuellement à 16.000 Dans une rue de Paris où il y a tout juste 53 immeubles, j'ai pu compter jusqu'à 20 restaurants, cafés ou épiceries débitant des boissons.

Des constatations de cet ordre, on peut en faire à travers tout le pays. Aussi, ce n'est sûrement pas le poids des impôts qui met en difficulté un certain nombre de commerçants, mais bien plutôt le manque de clientèle.

Seulement, l'habitude est prise de se rattraper sur le fisc. Et si la fraude est parfois une nécessité pour les moins favorisés des boutiquiers, elle est devenue une règle pour l'ensemble des contribuables qui le peuvent et qui se font une gloire de masquer à l'Etat la plus grande partie de leurs revenus.

Aussi, l'on comprend que, pour les fraudeurs, le contrôleur des contributions est l'ennemi n° 1. Et quand M. Poujade se lève pour faire la chasse aux contrôleurs, la sympathie des fraudeurs lui est toute acquise.

Ce qui est moins admissible, c'est la faiblesse des législateurs et des gouvernants qui cèdent à la pression des fraudeurs et leur sacrifie les contrôles, puisqu'un conseil des ministres vient de réduire leur champ d'application et de décider qu'un contribuable ne pourra être contrôlé qu'une fois tous les trois ans.

Pour se faire une idée de l'étendue des fraudes, il n'y a qu'à considérer les chiffres fournis par le ministère des Finances sur les déclarations d'impôts produites par les commerçants.

En prenant pour exemple l'année 1953 (qui ressemble d'ailleurs aux précédentes), on constate que 19 % des commerçants sont imposés au bénéfice réel et déclarent en moyenne une bénéfice annuel de 1.156.000 fr.

Quant aux autres, c'est-à-dire plus des quatre cinquièmes, la moyenne de leurs déclarations de bénéfices ne dépasse pas 405.000 fr. pour l'année, soit 33.700 fr. par mois !

A qui fera-t-on croire que la masse des commerçants peuvent mener le train de vie qu'ils mènent avec des ressources aussi faibles, nettement inférieures, non pas seulement à celles des cadres salariés, mais même à celles de l'employé moyen ou de l'ouvrier qualifié ?

Or les salariés paient intégralement leurs impôts ; ils sont peut-être les seuls à payer intégralement, puisque aucune possibilité de fraude ne leur est permise, le montant de leurs salaires étant déclaré par leurs employeurs.

Il est donc permis de conclure sur ce point que c'est surtout au détriment des travailleurs que s'exerce la fraude des commerçants. Et si quelque chose pouvait encore étonner, ce serait l'appui que les députés communistes ont apporté aux fraudeurs à la fameuse séance du 18 mars de l'Assemblée nationale.

Gare au fascisme !

Le « Mouvement Poujade » a aussi un aspect politique. Nous avons vu que si tous les partis, à des degrés divers, soutenaient, partiellement ou en totalité, ses revendications, c'est qu'il représente une force électorale qu'aucun ne peut dédaigner. Mais il a son élan propre et, dans l'esprit de ses dirigeants, il doit « surveiller, avec une extrême vigilance, l'indépendance totale du Mouvement. Il repousse toute ingérence, qu'elle provienne de politiciens tentaculaires (*sic !*), de chefs de syndicats rémunérés outre leurs services administratifs (?) de groupements financiers et de leurs chèques paralysants, de sociétés déclarées ou occultes ».

Sachant parfaitement que l'appui que leur apporte le parti communiste n'est pas désintéressé, les dirigeants du Mouvement s'efforcent surtout d'échapper à son emprise et il nous a été rapporté que dans maints départements ils sont intervenus pour enlever aux agents du P.C. les postes responsables qu'ils occupaient dans l'organisme.

Mais cela ne peut suffire pour caractériser l'orientation de ce Mouvement, et prévoir son évolution possible au cas, moins probable désormais, où les succès remportés déjà s'élargiraient encore.

Sur ce point, les avis concordent : Pierre Poujade, qui avait, dit-on, été doriotiste dans sa jeunesse, a bien le tempérament de l'apprenti dictateur : caractère autoritaire, démagogie effrenée, absence de scrupules, mépris des foules.

A ce propos, *le Populaire* a publié un curieux document émanant des premiers compagnons du chef, c'est-à-dire de l'Union de défense des commerçants et artisans du Lot, et dénonçant ses « méthodes dictatoriales », la création de « commandos de choc en vue d'expéditions punitives » et la formation d'une « organisation paramilitaire commandée par un seul homme »...

On assure, par ailleurs, qu'il aurait repris contact avec un ancien lieutenant de Doriot, qui le conseille et s'efforce de donner un caractère moins vulgaire à ses discours.

Cette vulgarité des discours a été déjà notée par maints observateurs, qui ont relevé également ses violences grossières à l'égard du gouvernement et du parlement. Et si l'on ajoute à son antiparlementarisme la pointe d'antisémitisme qu'il y mêle parfois, on peut dire que le sieur Poujade a tout ce qu'il faut pour tenter le chausser les bottes d'un Hitler.

Pour ma part, je l'ai écouté au cours du meeting de Toulouse, et j'ai relevé, parmi d'autres, ces quelques perles qui résonnent mal dans la bouche de ce petit bourgeois :

« Nous n'avons pas abîmé notre conscience dans les écuries parlementaires. »

« Au Parlement, on ne vit que de compromissions et de combines... », ce qui fit lancer par un auditeur : « Il faudrait en pendre quelques-uns », auquel Poujade répliqua : « Peut-être bien que oui. Et, sans être des sanguinaires, j'ai été amené à déclarer récemment à un député : « Si vous ne voulez pas « comprendre, il est possible qu'un jour ou « l'autre vous serez pendu. »

« Les policiers n'ont rien à foutre qu'à matraquer les honnêtes gens. »

« Gingembre : l'ensaucissonné du Conseil national économique. »

« Mendès-Lolo » et « Mendès-Ier ».

« Nous sommes l'épine dorsale de la nation. »

« Je ne suis que votre porte-parole. »

L'appel des sirènes

Et comme il sent la nécessité d'avoir dans son jeu d'autres catégories sociales que les boutiquiers qu'il a subjugués, Poujade s'efforce d'amadouer les ouvriers, les paysans, les intellectuels.

Au paysan, il montre les menaces qui le guettent : « De toute la grande famille française, tu es celui qui a été et qui est encore le plus ménagé... Crois-moi, si tu ne réalises pas immédiatement combien cette situation est provisoire, tu connaîtras à ton tour l'imposition et les exactions, en attendant la mise en tutelle définitive. On repère ton cheptel par le contrôle de la viande. Tes vaches laitières sont dénombrées. Ta vigne devra être arrachée... ».

A l'ouvrier, il promet l'idéal du boutiquier : « Tu es un autre membre de notre belle France. Grâce à ta situation citadine et au développement de pionniers, tu as réussi à t'unir dans une sérieuse proportion et à te faire respecter. Cependant, pour beaucoup, après avoir acquis les qualités professionnelles indispensables, après avoir économisé de longues années, quel est ton idéal : avoir ta petite affaire à toi, bien à toi. L'artisanat, la petite industrie, c'est la promotion ouvrière. Malgré ta force syndicale, tu sais bien que la machine t'écrase. Ceux qui sont acharnés à notre perte sont ceux-là mêmes qui t'exploitent... ».

Face à l'intellectuel, Poujade se fait faussement humble : « Ce n'est pas à moi qui, à 16 ans, gagnais ma vie, de te dire à toi, intellectuel, ce qu'est l'esprit de la France. Cependant, je peux et je dois me tourner vers toi, car sans nous tu ne serais rien d'autre qu'une machine à penser, qu'un vulgaire tambour qui résonne, certes, mais qui, sous la peau, n'a que du vent. Pour que tu puisses faire rayonner notre pays, il te faut aller chercher la substance au cœur même de la nation... Nous sommes l'épine dorsale de cette nation et c'est la raison pour laquelle ceux qui voudraient la mettre sous tutelle s'acharnent à nous faire disparaître ».

Et M. Poujade, à qui aucune ambition ne semble démesurée, a pu annoncer la semaine dernière la création imminente d'une Union des paysans de France dont il sera le président d'honneur. Il a même exprimé son intention de constituer une Union ouvrière !

La réaction syndicale

Fort heureusement, si les partis politiques ont tous pactisé plus ou moins avec cet aspirant fasciste, la réaction des organisations syndicales a été beaucoup plus saine.

Ce fut d'abord l'appel adressé à Mendès-France par les fonctionnaires F.O. des Finances en janvier, lui demandant de prendre les mesures nécessaires pour que les promoteurs de la violence ne puissent continuer impunément leur propagande et pour les défendre contre les menaces dont ils sont l'objet, dans leurs personnes, dans leurs familles, dans leurs biens, dans leur dignité...

La C.G.T.-F.O. a été également assez rapide à prendre position contre ce néo-fascisme. Son exemple a été suivi par la Confédération des cadres, ainsi que par la C.F.T.C. Seule, la C.G.T., soumise au parti communiste, est demeurée muette.

Ainsi, comme en 1934, c'est des syndicats qu'est venue la réaction salutaire, qui a toutes chances de stopper l'ascension du papetier de Saint-Céré.

Et comme en 1934 les communistes se mêlent aux aspirants fascistes, quittes, lorsque le danger sera passé, à changer de camp et à se présenter comme les champions de l'antifascisme.

F. CHARBIT.

Parmi nos LETTRES

Le calvaire d'un vieil ouvrier agricole

Au cours de l'hiver dernier, un vieil ouvrier agricole, accompagné de sa femme, nous rendait visite pour renouveler son abonnement. Venant du Midi, chassés par le chômage, ils travaillaient dans la région parisienne, lui, jardinier, elle, cuisinière. Mais la place n'étant pas bonne, ils sont retournés dans le Midi où leur calvaire continue.

Depuis que nous sommes retournés ici le 30 novembre dernier, je n'ai pas encore réussi à trouver de l'embauche. Je ne veux pas te dire les kilomètres que j'ai parcourus à bicyclette pour retourner à la maison toujours bredouille ; qui plus est, je ne peux pas me faire inscrire au chômage, car je ne suis pas inscrit à la Sécurité sociale et ne l'ai jamais été quoique cette inscription ne donne droit à aucun secours.

C'est surtout comme ouvrier agricole que le travail est le plus dur à trouver. Nous voyons ce que nous n'avions jamais vu. Par exemple la taille de la vigne, qui était un travail exclusif d'hommes, est faite par tous les membres de la famille, et principalement les femmes et les vieux, afin d'embaucher le moins possible de main-d'œuvre. Ce n'est pas tout ! Pour les hommes ayant passé 55 ans, ce qui est mon cas puisque je vais en avoir 59, les petits et moyens paysans préfèrent les retraités (cheminots, P.T.T., police, etc.). Ils sont aussi moins embêtés par la S.S. en cas de non-déclaration, ce qui est le cas dans 90 %. Au total, des hommes comme moi sont indésirables et peuvent bien mourir de faim. J'oubliais le machinisme agricole qui en fin de compte se retourne contre nous.

Ne parlons pas des partis politiques, dits de gauche ! Ils ont bien d'autres préoccupations, ne serait-ce que de faire circuler des listes de pétition pour la paix.

Je me rabats de nouveau sur les annonces des journaux. Une occasion de dépenser du papier et des timbres ! Le résultat ? Sur dix lettres, je reçois une réponse, avec un questionnaire qui rendrait jaloux un juge d'instruction : il faut fournir des références, des certificats... que je n'ai pas.

Ceux qui m'ont fait travailler ne m'en feront pas. Du reste je me refuse à leur en demander, car je peux avoir besoin d'eux !

Cela ne serait rien, mais j'ai ma femme qui s'affaiblit. Moi je supporte le régime végétarien : pommes de terre et choux bouillis, mais ma femme a besoin de viande, que nous ne pouvons plus acheter. Il en est de même du beurre que je n'ai plus mangé depuis novembre dernier, le peu qu'il y a c'est pour ma femme...

Je m'arrête ici. Je te tiendrai au courant de mon calvaire.

La vérité sur le «contre-terrorisme» au Maroc :

dirigé contre des Français
dirigé par un maquereau marseillais

D'un article de Bourdet dans France-Observateur *du 10 mars, nous extrayons les importants renseignements qui suivent sur l'organisation du soi-disant « contre-terrorisme » au Maroc :*

... La deuxième lettre contient un tract, accompagné de ces mots de l'ami qui me le fait parvenir : « Casablanca, c'est Chicago ». Le tract est signé « Les hommes déchaînés de l'O.D.A.T. ». L'O.D.A.T., c'est l'organisation terroriste européenne, la « main rouge » du Maroc. Le tract s'adresse aux « hommes enchaînés à la trahison... les maîtres du terrorisme marocain, les instigateurs, les bénéficiaires... Vos gueules ne s'ouvrent que pour calomnier. Salauds que vous êtes, vous paierez de votre vie vos immondes forfaits ». Ces paroles aimables ne visent ni les Marocains, ni la gauche française, mais les colons modérés, qui essaient d'empêcher le Maroc de glisser vers le massacre général. Voici en effet la suite du tract :

« En tête de liste vient Sartout, directeur de *Maroc-Presse*, un Arabe métissé de Français, marié selon ce que l'on dit à une créature dévoyée, etc. ». « Vous avez, Sartout, acheté les services de l'ignoble Forestier qui pour quelques deniers et des promesses d'avancement vous remit la liste des contre-terroristes. Quelques jours plus tard, on retrouvait la copie de cette liste sur le corps d'un terroriste avec en tête les noms des hommes à abattre. Cette liste, un seul homme avait pu la divulguer, c'était vous ». Puis le tract stigmatise « le nommé » Jacques Reitzer, l'avocat J. C. Legrand « auquel les procès terroristes ont déjà rapporté 14 millions »... « Les Clostermann, Mazella, Torre et surtout Walter, le propriétaire de *Maroc-Presse* qui finance à jet continu les entreprises terroristes, Periclès, pédéraste notoire, agent de recrutement... ».

« Sartout », dit le tract, « a mobilisé 7 gardes mobiles dans son immeuble et 2 gardes du corps marocains attachés à sa personne ». Mais les hommes de l'O.D.A.T., qui affirment être « des patriotes ardents et purs », menacent : « Hommes enchaînés à la trahison, les hommes déchaînés vous tueront. Vous pouvez doubler, tripler votre garde du corps, cela n'empêchera pas notre vengeance. »

Malgré ces vaticinations ridicules, il ne s'agit pas de vaines menaces. Ce ne sont plus seulement les Marocains qui sont tués par l'O.D.A.T., comme le pharmacien Diouri, l'avocat Slaoui et le jeune Tahar Sebti, fils d'une de nos grandes familles marocaines que l'on cherche à terroriser, peut-être à rançonner. Ce ne sont plus seulement les inconnus en djellaba qu'on descend au hasard dans la rue L'inspecteur de police Forestier, dont il est question dans le tract, avait été tué par l'O.D.A.T. en janvier. Mazella, secrétaire général de *Maroc-Presse*, a dû fuir en France pour ne pas être descendu par les tueurs qui le poursuivaient. Si Sartout se fait garder, il a de bonnes raisons. Une bombe a été déposée il y a deux jours chez le député (l'ex-pilote de chasse) Clostermann. Le 8 décembre dernier, une foule de colons cherchait à lyncher à Oujda l'avocat Jean-Charles Legrand. Elle avait été ameutée discrètement par les policiers d'Oujda. Puis, devant l'hôtel de Jean-Charles Legrand, un Français a entendu les policiers conseiller aux manifestants de se disperser et de ne laisser qu'une vingtaine de personnes « pour faire son affaire à l'avocat ». Nous tenons le nom du témoin à la disposition de la commission d'enquête.

... Chicago ? Mieux que Chicago. Car non seulement la complicité de la police et des gangs est établie, mais la pourriture ne vient pas de simples politiciens municipaux, mais des représentants officiels de la France. Car c'est avec l'assentiment. mieux, sur l'intervention de ceux-ci que Jo Renucci et sa bande de souteneurs et d'assassins règnent aujourd'hui sur le Maroc. Jo Renucci a été introduit au Maroc avec ses hommes par la Résidence, pour y rendre des « services », exactement comme il fut utilisé en 1945 par la police marseillaise pour liquider au Luger et à la mitraillette les déserteurs noirs de l'armée américaine, qui concurrençaient sur toute la côte les grands « caïds », et gênaient la police alliée à ceux-ci. Etrange procédé, bien digne des hommes qui dirigeaient la police à l'époque. Seulement, il ne s'agit plus aujourd'hui de la lutte d'un clan de gangsters contre un autre, mais de la livraison aux truands d'une population indigène soi-disant « protégée », ainsi que des Français courageux ou simplement modérés qui cherchent à éviter le pire.

...Cependant que Renucci, bien installé au Maroc, propriétaire d'un bar à Casa où il réunit tous les jours de nombreux maquereaux et tueurs, accroit constamment sa puissance et vraisemblablement sa fortune. On le dit intéressé au Casino de Marrakech, fief de cet autre grand forban, le Glaoui. Probablement, il est aussi intéressé à l'ensemble du grand mouvement d'affaires qu'alimente la traite des blanches. Les femmes viennent de France et d'Europe, passent généralement par l'Algérie et sont dirigées vers l'Amérique du Sud. Le nouveau et luxueux bordel de Fedala, monté par de grands capitalistes français et marocains, est la plaque tournante du trafic, qui s'effectue au mépris des conventions internationales. Voilà les gens — Jo Renucci et ses pareils — qui font la loi dans l'ancien empire chérifien. Les « patriotes ardents et purs », les voilà.

Pour le moment il s'agit du Maroc. Mais on m'assure qu'un des Français qui a le plus courageusement défendu les Marocains est, à Paris, menacé par les tueurs de Jo, et obligé de se faire garder. C'est logique : il n'y a pas de raison pour que la terreur s'arrête à la Méditerranée.

Il faut enfin que ceci se sache. Il faut que M. Edgar Faure, ses prédécesseurs, ses futurs successeurs et leurs amis en prennent la responsabilité devant le monde. S'ils sont les ministres des bordels et des tueurs, qu'ils le disent !

Le chronométrage du rendement humain n'est que du charlatanisme

Et, enfin, pour les mauvaises doctrines, je pensais déjà connaître assez ce qu'elles valaient pour n'être plus sujet à être trompé, ni par les prédictions d'un astrologue, ni par les impostures d'un magicien, ni par les artifices ou la vanterie d'aucun de ceux qui font profession de savoir plus qu'ils ne savent.

DESCARTES.

Dans toutes les usines la lutte se poursuit contre les cadences de travail, cadences qui ne cherchent qu'à augmenter la production sans tenir compte des facteurs humains.

Pour augmenter la production et diminuer les prix de revient, deux méthodes : la première consiste en une meilleure organisation des ateliers et une recherche continue de nouveaux procédés techniques ; la seconde se contente de garder les mêmes procédés d'organisation et de diminuer les temps de fabrication.

Cette lutte n'est pas nouvelle chez les ouvriers de la métallurgie ; elle date de l'introduction du taylorisme en France, vers 1911, car, depuis lors, les procédés du patronat sont demeurés les mêmes.

C'est en 1911 que des grèves éclatèrent chez Renault contre le chronométrage, et aujourd'hui, après 44 ans, les procédés d'exploitation y sont restés les mêmes. Que ce soit sous le règne de la dynastie Renault ou sous celui de la Régie nationale, les chronométreurs y font la chasse aux temps morts et aux gestes inutiles ; c'est bien le régime de l'homme-machine qui est instauré. Dans une fabrication divisée suivant la doctrine taylorienne, l'ouvrier doit exécuter, sans faire travailler son cerveau : d'autres pensent pour lui.

Cette rationalisation antihumaine aboutit à ce résultat que le nombre de producteurs œuvrant sur la matière n'est pas plus grand que celui des « mensuels » : employés, techniciens, maîtrise, cadres.

Pendant des années, l'action des organisations ouvrières a consisté à lutter contre des chronométrages qui étaient établis sur le travail d'un ouvrier rapide. Maintenant, les bases du chronométrage ont évolué : l'ouvrier hors classe de Taylor fait place à l'ouvrier moyen pour la détermination du rendement normal.

Qu'est-ce qu'un ouvrier moyen ?

Les délégués ouvriers entendent constamment répéter par les représentants des directions que les chronométrages sont faits sur un ouvrier moyen. Mais cette détermination par l'ouvrier moyen est-elle juste ?

La personnalité d'un individu est une chose complexe, mouvante, qui change avec le milieu social, avec les échanges cellulaires de l'individu, les répercussions de la maladie sur son état psychologique, son comportement à l'égard de la société ; aussi est-il bien difficile de définir l'homme moyen, et encore bien plus, l'homme d'un travail moyen. Les méthodes de classification des êtres humains, comme l'anthropométrie, l'endocrinologie, la psychologie ne sont pas parvenues à fixer une typologie humaine.

Bien qu'il ne fût pas un physiologiste, Engels, le compagnon de Marx, avait déjà remarqué que « *tout être organisé est à chaque instant le même et non le même ; à chaque instant il élabore des matières qui lui viennent du dehors et en secrète d'autres, à chaque instant des cellules de son corps meurent et d'autres se forment ; toujours, après un temps plus ou moins long, la substance de ce corps est entièrement renouvelée, remplacée par d'autres atomes, de sorte que tout être organisé est constamment le même et pourtant un autre* ».

Les vrais jumeaux eux-mêmes ne sont pas semblables, bien qu'ils soient issus d'un même œuf qui s'est fractionné en deux ; les vrais jumeaux ont les mêmes chromosomes et les mêmes gènes, ils ont le même visage, ils appartiennent au même groupe sanguin, ils sont, comme le fait remarquer le biologiste Jean Rostand, « le même individu tiré à deux exemplaires », mais la vie sociale produit une différenciation entre eux au cours de leur vie d'adulte.

Le temps même varie selon les hommes, car il existe pour chacun d'eux un temps physiologique qui n'a rien à voir avec la durée de la rotation de la terre autour du soleil, mais qui dépend de l'âge de l'individu. La durée, pour chacun de nous, est déterminée par le temps que mettra une même plaie à se cicatriser, et ce temps varie avec l'âge du patient. Pour cicatriser une plaie de dix centimètres carrés, il faut à un enfant de dix ans, six jours ; à trente ans, il faut dix-huit jours, et à soixante ans, trente-deux jours. C'est pourquoi le temps « passe beaucoup plus vite » pour les vieillards que pour les enfants.

Qu'est-ce que l' « allure » ?

Au cours d'une réunion de la Confédération nationale du patronat français, M. Planus, ingénieur en organisation et président du Centre des Jeunes patrons, déclarait : « On en parle beaucoup (du chronométrage), on le connait plus ou moins bien, on l'utilise très souvent mal ; j'en ai eu des exemples étonnants, tout récemment. En cherchant un collaborateur à instruire, j'ai reçu un certain nombre de jeunes ingénieurs qui travaillent dans des usines, en principe bien organisées, où ces jeunes ingénieurs s'occupaient de différentes opérations, entre autres, paraît-il, de chronométrage. Or je me suis aperçu qu'ils ne connaissaient rien, rigoureusement rien, de ce qui est, à proprement parler, « l'étude rationnelle des temps ».

Mais peut-on y connaître quelque chose ?

Après Taylor, l'ingénieur franco-américain Bedaux élabora une méthode de contrôle du rendement qui devait remédier aux lacunes du taylorisme. Elle était basée sur ces principes :

a) l'*unité* dite Bedaux, « B », est constituée par la dépense d'énergie qu'un travailleur normalement constitué peut développer en une minute dans des

conditions normales de travail, c'est-à-dire les trois quarts de la dépense physiologique que cet ouvrier pourrait fournir tout en conservant la possibilité de remplir convenablement en fin de journée ses obligations familiales et sociales, et en pouvant, le lendemain, se retrouver avec un potentiel énergétique non diminué et sans qu'il ait été porté préjudice à sa santé ;

b) *vitesse :* la prise du temps des gestes au chronomètre ne suffit pas, on doit tenir compte aussi de la vitesse avec laquelle on les exécute ;

c) *repos :* à tout effort de travail doit correspondre un repos qui varie selon la nature de l'effort ; le temps de repos ne sera pas le même pour un manutentionnaire, un tourneur, un forgeron, une dactylo ;

d) *facteurs étrangers :* on doit tenir compte des différents facteurs qui influent sur le travail, tels que le bruit, la température, l'hygrométrie, l'éclairage, la position du travailleur.

C'est pourquoi, aujourd'hui, en vertu du paragraphe b), le chronométreur indique, en plus du temps mis par l'ouvrier pour exécuter une opération élémentaire, l'allure d'exécution ; c'est le jugement d' « allure », ou de ce que l'on appelle plus couramment la « vitesse ». Cette allure est exprimée par un chiffre, l'allure 100 étant celle qui est déclarée normale.

Or comment peut-on déterminer cette allure ?

Un délégué posait un jour à son directeur cette question : « Qu'est-ce que l'allure 100 ? » ; le directeur lui répondit : « La cadence 100 est celle d'un ouvrier artisan travaillant à son compte. » Ce à quoi le délégué, plein de bon sens, rétorqua que l'artisan touche comme salaire les 100 % de sa production, alors que l'ouvrier, lui, ne les touche pas.

Dostoïevski, qui fit en 1840 quatre ans de travaux forcés à Omsk en Sibérie, signalait déjà que la production du paysan russe est supérieure à celle du forçat et en donnait les raisons suivantes : « Certes, notre paysan travaille bien davantage ; quelquefois même il doit passer la nuit, surtout l'été, mais il travaille pour son compte, dans son intérêt, aussi se sent-il incomparablement *moins fatigué* que le forçat, lequel accomplit une besogne commandée et tout à fait improductive pour lui. »

L'allure, l'allure normale, celle qui ne fatigue pas, dépend donc des conditions dans lesquelles l'homme travaille ; celle qui sera normale pour le travailleur libre n'est plus normale pour celui qui travaille sous la contrainte.

Aussi le Bureau des temps élémentaires donne-t-il une définition différente. Pour lui, l'allure 100 est celle d'un homme non chargé, marchant au pas, effectuant des enjambées de 75 centimètres et parcourant 5 kilomètres dans l'heure sur une route droite, avec une température de 15° et un degré hygrométrique de 10 %.

Mais les études faites par différents physiologistes sur la marche montrent de larges différences dans ce qu'ils considèrent comme une marche normale. Fischer a analysé la marche d'un sujet adulte pesant 58 kilos 700, ayant une taille de 1 m. 65 et des membres inférieurs de 0 m. 87 de longueur ; en moyenne, cet homme faisait 121 pas à la minute, de 0 m. 75 chacun, soit 5 km. 445 à l'heure.

Pour G. Morin, l'optimum pour le rendement de la marche est un parcours de seulement 4 km. 500 à l'heure.

Le rendement optimum pour les professeurs de culture physique est donné par 90 pas de 0 m. 60 à la minute, soit une vitesse de 3 kilomètres 240

D'après les études de Amar, l'allure la plus économique est de 4 km. 500 (étude faite par les échanges respiratoires).

Enfin, sur 103 soldats étudiés avec soin, Fischer constate que la marche présente des caractères individuels, c'est-à-dire que, bien que les sujets soient aussi semblables que possible, leur pas n'a ni même longueur ni même durée, et il conclut qu'il n'existe pas de type absolument général de la marche.

Il n'existe donc, en réalité, aucune marche étalon et la définition du Bureau des temps élémentaires se trouve, de ce fait, sans valeur.

Mais s'il est déjà impossible de définir ce qu'est une allure 100, combien est-il encore plus impossible de déterminer ce qu'est une allure 75, 80, 90 chez un ouvrier qu'on se contente de regarder travailler !

La véritable vitesse est déterminée par deux facteurs : le temps et la quantité, que cette dernière soit des kilomètres ou un nombre de pièces. Dire qu'une fraction de travail chronométrée A — B est égale à deux secondes, que celle qui suit, B — C, est égale à 8 secondes est exact ; ce qui ne l'est pas, c'est la détermination de l'allure à laquelle cette vitesse a été réalisée. Dire que le geste A — B a été fait à une allure de 96 est absolument faux car cette allure de 96 a tout juste été fixée par une simple *décision volontaire* du chronométreur, aucun instrument ni aucune unité n'existant pour déterminer l'allure.

Voyons d'ailleurs ce qu'en disent les hommes dont la profession est d'organiser le travail :

« Notons toute l'importance de cette question du rythme qui intervient au moment même du chronométrage et qui, théoriquement, supprime tout truquage possible, puisqu'un ralentissement volontaire de l'ouvrier se trouve de cette façon automatiquement (?!) enregistré. » (*Science et Vie*, numéro spécial sur les sports, 1948.)

« Avec le simple relevé des temps par opération et le calcul de leur moyenne, on risquerait d'obtenir des variations très fortes dans l'établissement des valeurs selon la virtuosité et la bonne volonté de l'ouvrier ; pour remédier à cet inconvénient, on tient compte de l'activité de l'exécutant. » (4e cycle de la C.E.G.O.S., 8 et 11 mai 44.)

« Il est à craindre que l'ouvrier travaille trop vite pour faire valoir ses qualités naturelles, ou, plus encore, qu'il ne ralentisse son allure dans la crainte de voir ultérieurement diminuer son salaire. L'opérateur doit donc par la pensée (*sic*) exprimer par un chiffre la vitesse d'exécution de l'ouvrier. » (*Danty-Lafrance*. La rémunération de la main-d'œuvre.)

« Vitesse de travail et coefficient de repos ne sont pas dans l'état actuel de nos connaissances susceptibles d'être mesurés, on peut seulement les évaluer. » (4e cycle de la C.E.G.O.S.)

« L'étude des mouvements peut être faite par observation, mais il est juste de penser que l'œil humain est un observateur médiocre des mouvements rapides et il est souvent difficile de comprendre exactement ce qui se passe au cours d'une opération effectuée à un rythme accéléré. » (*Centre d'études techniques des industries de l'habillement*. Etude sur le chronométrage.)

« L'observation des faits nous montre qu'un mouvement parfaitement déterminé, aussi simple que possible, peut être exécuté à des allures très variables donnant en conséquence des temps très différents ; il faut donc que le temps enregistré au cours du chronométrage soit corrigé en tenant compte de l'allure d'exécution, *ce qui est, remarquons-le bien, sous l'entière dépendance du facteur humain.* » (*Lucien Lauru*. Influence de l'étude des temps sur la production industrielle.)

Résumons ces témoignages en un mot : il faut tenir compte de l'allure, mais pour juger de l'allure, on n'a que le pifomètre !

En fait, le jugement d'allure n'a qu'un but : tromper l'ouvrier sur son véritable rendement. Le jugement d'allure est, pour reprendre une image de Taylor, le fouet que l'on fait claquer au-dessus de la tête de l'ouvrier.

« Bons » et « mauvais » temps

Si l'appréciation de la rapidité avec laquelle travaille un ouvrier avait vraiment une base scientifique, il n'y aurait pas des « temps bons » et des « temps mauvais », mais des temps *justes*, qui permettraient à chacun de gagner sa vie.

En 1936, les ouvriers des usines se plaignirent des « mauvais temps » et en demandèrent la révision, mais les directeurs répliquèrent : il y a aussi de « bons temps » et ceux-ci doivent compenser les mauvais, ce qui revenait à reconnaitre qu'il n'y avait pas de temps justes.

Il va sans dire, cependant, que les temps bons n'ont pas été établis volontairement, mais qu'ils proviennent d'erreurs de la part des chronométreurs.

En fait, ces erreurs servent au favoritisme dans la distribution du travail ; il y a des ouvriers qui ne connaissent éternellement que du « sale boulot », alors que d'autres se « gargarisent » avec des travaux « bien » chronométrés .

Ces erreurs proviennent de l'impossibilité de mesurer l'allure. C'est ainsi qu'avec des temps établis par les chronométreurs sur des ouvriers spécialisés qui sont anciens dans l'atelier, ces ouvriers ont du mal à se faire 20 % de plus que leur salaire horaire de base, tandis que de nouveaux ouvriers, chronométrés sur d'autres travaux, arrivent à 40 % de plus que leur salaire de base, et bien que, si on donne les travaux des anciens aux nouveaux, ces derniers n'arrivent pas dans les temps des anciens, tandis que si l'on fait l'inverse, les anciens arrivent dans les mêmes temps que les nouveaux.

La raison en est claire : les anciens, à la différence des nouveaux, sont des ouvriers arrivés à leur plein rendement, aussi la cadence 100 n'a-t-elle pas la même valeur pour les uns que pour les autres.

Autre exemple :

Voici un chronométrage qui a porté sur deux postes de travail à la chaine qui font un travail identique ; les deux postes ont été chronométrés en même temps ; les allures trouvées par les chronométreurs sont différentes : pour l'un, l'ouvrier F... qu'il chronométrait était rapide, pour l'autre, son ouvrier D... était lent. Ces deux ouvriers réclamèrent contre le chronométrage. Après maintes discussions, un nouveau chronométrage fut décidé et c'est l'ouvrier F..., celui qui paraissait le plus rapide qui servit à la nouvelle expérience.

Au cours de celle-ci, un moniteur général G... remplaça l'ouvrier F... au cours du chronométrage ; pendant environ huit minutes, le chronométreur continua à prendre les temps, puis il s'arrêta, alluma une cigarette et s'en alla ; au retour de l'ouvrier F..., le chronométreur reprit son chronométrage.

Après examen des temps et jugement de l'allure, la réponse fut que les premiers temps et appréciations d'allure étaient justes.

Mais l'ouvrier D... demande alors que le chronométrage soit fait sur lui : refus du chef d'atelier. Sans se décourager, il demande que le chronométrage soit fait sur le moniteur général G... : nouveau refus, car, d'après le chronométreur, G... avait du mal à arriver dans les temps et son allure de travail « sautait », c'est-à-dire qu'elle n'était pas régulière.

Or quelle était l'appréciation de la maitrise et des camarades de travail des ouvriers F..., D..., G... ?

F... est petit (1 m. 55), le sobriquet que ses camarades lui ont donné, « Bouboule », marque bien sa personnalité ; il travaille continuellement debout, ce n'est pas un ouvrier rapide, mais son travail est soigné ; D..., au contraire, est grand (1 m. 75), il travaille toujours assis ; appréciation de son travail par tous : « il travaille comme un cochon ». Quant à G..., qui fait le moniteur pour mettre les nouveaux au courant, il est considéré, aussi bien par ses camarades de travail que par la maitrise, comme l'un des meilleurs ouvriers de l'atelier et il travaille vite.

L'appréciation des hommes qui connaissent le travail n'est donc pas du tout la même que celle des deux chronométreurs. Pourquoi ?

La raison en est que ce n'est pas parce qu'un ouvrier fait des gestes rapides qu'il avance dans son travail, car il ne faut pas confondre vitesse avec précipitation.

C'est pourquoi, sur les travaux aux pièces, les temps de F..., jugé rapide par le chronométreur, étaient de 10 à 15 % plus longs que ceux des autres ouvriers, tandis que D..., jugé lent par le chronométreur, et qui travaille comme un cochon, travaille rapidement car il ne cherche pas la petite bête, il a d'ailleurs un abattage de bras supérieur à celui de F..., ce qui fait qu'il donne l'impression d'aller moins vite ; quant au moniteur, il travaille à sa façon, c'est-à-dire de la manière qui lui semble la meilleure pour faire avancer son travail et c'est là la raison pour laquelle le chronométreur cessa de le chronométrer car le déroulement de son travail n'était pas celui de ses deux camarades, ce qui faisait que le chronométreur était perdu dans ses feuilles et ses colonnes, d'autant plus que le moniteur étant gaucher travaillait simultanément des deux mains.

Le prodigieux développement des frais généraux

Cette manie de vouloir contrôler toutes les activités des ouvriers aboutit à des choses aussi ridicules que celle-ci :

Voici une fiche de travail :

« Travail : imprégnation de membrane. Type A2. Joint G.M.
Nombre de pièces : 1.
Temps unitaire : 2 centièmes d'heure.
Salaire horaire : ..... ».

Eh bien ! le manœuvre qui est chargé de ce travail doit aller au bureau avec le bon du travail qu'il vient de terminer ; un employé lui délivre alors un autre bon sur lequel sont marquées les indications ci-dessus, bon qui est fait en deux exemplaires ; puis, le manœuvre se dirige vers le bureau de pointage (minimum : 80 mètres aller et retour), un employé pointe les deux bons à l'aide d'une horloge de pointage, l'ouvrier revient à sa place, exécute le travail *qui ne demande que deux centièmes d'heure,* retourne au bureau où l'employé lui fait de nouveaux bons, retourne au bureau de pointage pour faire enregistrer ses deux bons, revient à sa place pour faire son travail, et ainsi de suite...

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les frais généraux soient énormes dans les grandes entreprises par rapport à ce qu'ils sont dans les entreprises moyennes et que calculer au centième d'heure l'activité des ouvriers afin de faire baisser les prix de revient arrive bien souvent à les faire augmenter dans des proportions bien plus considérables.

Les conditions qui seraient indispensables pour l'établissement d'un chronométrage exact

Dans une course à pied, ou à bicyclette, ou en automobile, les chronométreurs prennent les temps au centième de seconde avec leurs chronomètres

pour connaitre la vitesse exacte du mobile, alors que nos chronométreurs d'usine prétendent donner *à l'œil* une vitesse à un geste d'une durée d'un dixième de seconde ! Il serait vraiment curieux de voir la détermination de la vitesse faite par la seule appréciation du spectateur, au passage d'une auto au cours d'une course d'automobiles. Au Grand Prix de l'Automobile-Club de France, à Reims, en juillet 48, en un endroit de la piste qui permettait de grandes vitesses, les vitesses horaires furent, sur une distance de 200 mètres : pour le prince Bira, 220 km. 839, pour Sommer, 216 km. 216, et pour le prince Igor, 209 km. 211. Quelle appréciation de ces différences de vitesse auraient bien pu donner nos évaluateurs de vitesse, postés sur le côté de la piste, avec leur champ visuel s'étendant sur 200 mètres, en voyant passer les bolides !

Aux jeux Olympiques, les temps sont enregistrés automatiquement et les arrivées photographiées à l'aide d'une cellule photo-électrique. Afin d'éviter les erreurs des chronométreurs dont les réflexes ne sont pas aussi rapides chez les uns que chez les autres, le pistolet du starter est relié à huit chronomètres qui sont mis en route automatiquement par le coup de feu du starter.

D'autre part, un objet se déplace que nous suivons du regard, nous percevons son mouvement affecté d'une certaine vitesse ; mais si notre œil reste fixe, le déplacement de l'image sur la rétine engendre bien également une perception de mouvement, seulement la vitesse perçue est très différente que dans le cas précédent : si notre œil est immobile, le mouvement semble très rapide, si notre œil suit le mouvement de l'objet, il y a un ralentissement apparent très sensible.

De même, si l'on colle sur un cylindre tournant une bande de chiffres ou de lettres, on apprécie la vitesse de rotation en lisant distinctement lettres ou chiffres, ce qui implique que l'on accompagne du regard le mouvement afin qu'une image stable puisse se former sur la rétine, chose qui est nécessaire à la lecture, mais dès que la vision devient indistincte, par trop de lumière par exemple, l'œil ne suit plus le mouvement, et celui-ci paraît alors très accéléré. (*Piéron*. Psychologie expérimentale.)

Il faut remarquer également que les observateurs ne sont pas tous pareillement sensibles aux radiations lumineuses, ils n'apprécient pas tout à fait de la même façon l'égalité de deux plages colorées juxtaposées. Leurs réactions sont aussi plus ou moins lentes ; la même personne, à deux moments différents de la journée, ne réagit pas toujours de la même façon aux mêmes excitations.

Nos impressions sont toujours en retard sur les stimulations qui les engendrent, mais ce retard est variable. C'est ainsi qu'une stimulation bleue agit plus tardivement qu'une stimulation rouge, comme une stimulation lumineuse faible, plus tardivement qu'une stimulation forte.

Lorsqu'on a regardé pendant une vingtaine de secondes une cascade, une troupe en marche, la bande perforée d'un piano mécanique ou tout autre objet complexe animé d'un mouvement continu et qu'aussitôt après, on regarde des objets fixes quelconques, on les voit se mouvoir dans un sens opposé à celui du premier mouvement. (*Piéron*. Psychologie expérimentale.)

L'œil n'enregistre pas la réalité des faits qui se déroulent devant lui, car un daltonien voit la couleur rouge en vert ; une cerise, une tomate ne sont jamais mûres pour lui.

En résumé, l'œil humain est incapable d'enregistrer les mouvements rapides ; c'est grâce à la photographie, puis au cinéma que des mouvements qui échappaient à la rétine furent connus. Le peintre Géricault, en peignant des chevaux au galop dans sa toile du Derby d'Epsom, crut pouvoir leur donner, pour augmenter la sensation de vitesse, l'allure du « galop volant », avec aucun sabot ne touchant le sol, ce qui est contraire à la vérité, mais il fallut attendre l'apparition de la photographie, en 1839, pour voir l'erreur de Géricault.

L'analyse des mouvements peut, certes, être faite par l'observation, mais l'œil humain est un observateur médiocre des mouvements rapides et il est souvent difficile de comprendre exactement ce qui se passe au cours d'une opération effectuée à un rythme accéléré. D'où la nécessité, chaque fois qu'on veut faire une mesure vraiment exacte, d'avoir recours à des instruments automatiques enregistreurs.

C'est pourquoi, en vue d'un apprentissage accéléré pour la formation d'ouvrières du textile, un ingénieur eut recours au cinéma pour l'enregistrement des gestes et des mouvements.

Un certain nombre de principes furent suivis au cours de cette prise de vues. Les gestes les plus compliqués étaient pris sous plusieurs angles et sur plusieurs ouvrières. La vitesse pour la projection fut, suivant les mouvements, de trois à cinq fois plus faible que la vitesse réelle. Un métronome muni d'un cadran gradué et placé dans le champ de l'appareil permettait de chronométrer très exactement tous les gestes élémentaires composant un même mouvement (1).

Ce n'est que par des procédés analogues qu'on pourrait faire du chronométrage quelque chose de sérieux. Cependant, même perfectionné, le chronométrage est-il le moyen propre à assurer une « organisation scientifique » du travail ? Evidemment non. Le chronométrage seul ne donnera jamais un point d'appui rationnel pour l'établissement d'un temps étalon.

Les lacunes du chronométrage

« L'étude des mouvements élémentaires », déclare Lahy dans son étude sur *le système Taylor et la physiologie du travail professionnel,* « n'est qu'une extension du chronométrage global, mais les conséquences de son adoption sont telles, au point de vue de la qualité de la production et du surmenage de l'ouvrier que les psycho-physiologistes ont le devoir impérieux d'apporter leur opinion dans le débat social que soulève son application. Cette intervention est d'autant plus autorisée que l'excès de travail imposé par le chronométrage des temps élémentaires ne repose pas sur des théories vraiment scientifiques. Nous avons pu montrer que l'idée de loi chez M. Taylor exprime une sorte de fétichisme scientifique sans valeur positive. »

Voyons cela plus en détail.

Un homme qui fit autorité dans la recherche du rendement humain par l'étude des mouvements, l'Américain Gilbreth, a signalé qu'il existait un grand nombre de variables dans un travail donné. Il les classa en trois catégories :

1) *variables relatives au travailleur :* anatomie, musculature, habitudes, expérience, santé, tempérament, etc. (en tout 15 variables) ;

2) *variables relatives à l'entourage :* instruments, habits, couleurs, chauffage, règles syndicales, etc. (en tout 14) ;

3) *variables relatives au mouvement :* rapidité, automatisme, combinaison avec d'autres mouvements, etc. (en tout 13) ;

Soit, au total, 42 variables dont la plupart ne peuvent être mesurées dans un chronométrage, ni par le chronomètre, ni par le chronométreur.

Dans un rapport à la Chambre des représentants sur l'application du taylorisme aux Etats-Unis, R. F. Hoxie déclarait : 17 facteurs dans les chro-

(1) Voir **L'organisation à la française**, N° 3, juillet 46. (Revue de la Compagnie des ingénieurs en organisation).

nométrages dépendent de la volonté et du jugement des expérimentateurs, aussi la méthode ne présente-t-elle aucune rigueur scientifique.

Le chronométrage est une des raisons du mécontentement ouvrier dans les usines ; quand un chronométrage est faussé pour une raison ou pour une autre, la réponse que l'on fait aux intéressés ne varie guère : le chronométrage a été fait à l'aide de l'étude des mouvements et des relevés de temps. C'est là une réponse d'aspect scientifique dont on a l'espoir qu'elle donnera satisfaction aux intéressés, mais ceux-ci, un beau jour, décident de voir par eux-mêmes ce que cette formule scientifique a de réel, ils décomposent, eux aussi, le travail en mouvements élémentaires et ils s'aperçoivent que la formule scientifique « n'est que du vent ».

C'est ainsi que dans une discussion entre ouvriers, agents de maitrise et chronométreurs sur un chronométrage dont la durée était de deux minutes par pièce, les ouvriers constatèrent que le nombre de mouvements était au minimum de quatre-vingt-dix environ ; ils mirent alors en demeure les chronométreurs d'enregistrer ces quatre-vingt-dix mouvements, sous le contrôle de leurs délégués ; la réponse, naturellement, fut un refus.

C'est avec de telles méthodes d'organisation du travail que l'on crée dans les usines un climat de méfiance, de suspicion, alors que le vrai rôle du chronométreur serait de regarder travailler l'ouvrier, de prendre des notes, d'améliorer l'outillage, la préparation du travail, de modifier le travail, d'enseigner la nouvelle méthode et de prendre les temps — et non point de prendre les temps seulement.

Le chronométrage est le prétexte dont on se sert pour profiter de l'accoutumance de l'ouvrier à son travail. Ce que l'ouvrier gagnait sur les temps primitivement fixés, en salaire ou en repos, on le lui enlève ; ces temps que le travailleur a réduits par son habileté et par la connaissance de son métier sont pourtant sa propriété, et non celle de l'entrepreneur.

Chaque promoteur d'un système de chronométrage considère sa méthode de calcul comme la plus juste, la plus « scientifique », alors qu'aucune ne repose sur quoi que ce soit de positif. Si l'une d'elles avait vraiment pu mesurer l'activité humaine avec exactitude, toutes les autres auraient disparu. Pour un même phénomène il n'y a pas *des* lois, il n'y en a qu'une, et qui est reconnue exacte et acceptée par tous. Tant que Lavoisier ne créa pas la chimie moderne, chaque alchimiste avait « sa » vérité.

Les méthodes de mesure de l'activité humaine sont actuellement basées sur la tromperie, et, sous le couvert de psychologie industrielle, on induit en erreur les travailleurs. On donne des coefficients de repos afin d'éliminer la fatigue, alors qu'à l'heure actuelle on ne peut même pas donner une définition de la fatigue !

En science naturelle, il y a une forme de camouflage que l'on appelle mimétisme. Des insectes, des papillons, des mantes épousent les formes du milieu où ils vivent pour tromper d'autres insectes, dans un but de défense ou dans un but d'attaque. Eh bien ! ce mimétisme se retrouve dans les usines, les chronométreurs recevant des instructions comme celle-ci :

« C'est là qu'intervient la personnalité du chronométreur qui doit, par sa façon d'agir, inspirer confiance aux ouvriers et les délivrer de cette attitude méfiante et souvent hostile qui l'accueillera à son arrivée. Le chronométreur aura soin de revêtir une blouse ou des bleus de travail afin de ne pas faire un contraste trop voyant avec le reste du personnel. » (2)

Par quoi remplacer le chronométrage

Devant les lacunes manifestes du chronométrage, il faut rechercher d'autres méthodes pour obtenir une mesure exacte de l'activité humaine. Ces méthodes ne peuvent avoir pour base que la psychologie et la physiologie.

Ce n'est que par l'étalonnage de tests établissant une répartition des aptitudes qu'on peut sortir la question de l'organisation du travail de l'impasse où elle se trouve.

Taylor n'avait étudié que le travail d'ouvriers non qualifiés, travail essentiellement de force (porteurs de gueuses), et comme il n'avait aucune connaissance de physiologie ou de psychologie, il ne s'était servi que d'un chronomètre.

Les psychologues reprochèrent à Taylor ses erreurs et sa méconnaissance du problème humain dans la production. Les physiologistes considérèrent que le chronométrage n'était pas la méthode qui pouvait permettre de déterminer l'activité optimum et proposèrent des méthodes à base physiologique.

C'est ainsi que Rey étudia, grâce à son chronophotographe, les mouvements des oiseaux, des sportifs et des travailleurs, que d'autres étudièrent, comme Frémont, le rivetage et le travail à la lime, Hubert le travail au marteau, Amar l'ajustage.

Au contraire de Taylor, Amar étudia un ouvrier qualifié : un ajusteur. Il étudia non seulement l'homme, mais aussi ses outils ; il abandonna le chronomètre et laissa l'ouvrier libre de prendre la position qui lui était la plus commode.

Sur l'homme, il rechercha par la méthode des échanges respiratoires la quantité d'oxygène que le travailleur consommait, il étudia la pression de chaque main sur la lime, la force développée par chaque bras, la position des pieds, la distance à l'étau, le rythme respiratoire, et il compara les résultats obtenus sur plusieurs ouvriers et sur un apprenti.

Pour les outils, il tint compte tant des formes des limes que de leur poids, ainsi que de la hauteur de l'étau, du métal.

Voici ses résultats :

Dans un état de repos complet, l'ouvrier étant assis, son état physiologique s'exprime ainsi :

Gaz expiré en 3 minutes 305 : 30 litres 25

Rythme respiratoire par minute : 18.

Température de la pièce : 17°5.

Hauteur barométrique : 758 millimètres.

L'expérience du rendement de la cadence de travail porta sur le nombre de coups de lime par minute, les efforts musculaires des deux bras par coup de lime, l'effort utile des deux bras, la quantité de travail dépensée, la limaille produite, le coût du gramme de limaille, le taux d'accroissement des respirations et des pulsations, etc. Et Amar aboutit à ceci :

(2) **Etude sur le chronométrage**, par le Centre d'études techniques des industries de l'habillement.

Coups de lime par minute	Travail par minute	Limaille par heure	Coût du gramme de limaille en calories	Taux d'accroissement par rapport au repos :	
				Respiration	Pulsations
33	2.247 Kgms. 33	20 gr. 57	5 cal. 10	21,4 %	16,8 %
70	8.376 Kgms.	80 gr. 93	2 cal. 70	36,1 %	27,7 %
88	6.150 Kgms.	49 gr. 96	4 cal. 23	54,0 %	35,9 %

La cadence optimum est donc de 70 coups de lime par minute, puisque c'est à cette cadence que l'ouvrier dépense le moins de calories pour fournir un gramme de limaille.

Après un effort de travail de cinq minutes, il faut à l'ouvrier une minute de repos pour retrouver l'équilibre physiologique qu'il avait au début du travail.

Mais les résultats de cette étude ne peuvent avoir une portée générale car, entre un ouvrier ébarbant une pièce de laiton, comme dans le cas de l'expérience, et celui travaillant sur une pièce de précision, comme le font les outilleurs, il existe des différences considérables. Si l'outil est bien le même pour les deux travaux, c'est-à-dire une lime, le modèle, le poids de cette lime n'est pas le même, ni la précision du travail qui est demandée dans l'un et l'autre cas ; la nature du métal à limer (fer, cuivre, acier) fera, elle aussi, varier les résultats des expériences.

La dépense du travail a été examinée aussi dans l'agriculture.

Le travail du moissonneur fut divisé en : fauchage, mise en gerbe et mise en tas.

Pour 18 gerbes, la consommation d'oxygène par le travailleur était de 1.578 cm3 pour le fauchage, de 1.555 cm3 pour la mise en gerbe, et de 1.348 cm3 pour la mise en tas.

La dépense d'énergie pour 10 m2 de sol à faucher était de 3 calories 88 pour le fauchage, plus 1 cal. 78 pour chaque mise en gerbe et 15 cal. 8 pour chaque mise en tas.

Au total, la dépense d'énergie était évaluée à 4.700 calories par 24 heures (3).

Un groupe de physiologistes russes a étudié les dépenses d'énergie de plusieurs groupes de travailleurs du bâtiment et de la métallurgie (4) ; les résultats en furent les suivants :

Porteurs de briques : 5.360 calories
Charpentiers : 4.500 calories
Maçons : 3.872 calories
Mécaniciens : 3.260 calories
Tourneurs : 3.000 calories
Forgerons : 3.500 calories
Fondeurs : 4.000 calories.

L'orientation et la sélection professionnelles ont montré l'utilité pour le classement professionnel des travailleurs, notamment pour le choix des conducteurs de véhicules, des aviateurs, des aiguilleurs.

J. Lahy commença par analyser le travail d'un aiguilleur, ce qui lui demanda plusieurs mois, puis il rechercha les tests appropriés à chaque fonction de l'aiguilleur. Deux cents aiguilleurs furent alors examinés et passèrent les tests établis pour donner leur classement dans cet étalonnage professionnel. Les qualités testées étaient l'intelligence, l'attention diffusée et la vigilance, la mémoire immédiate, la mémoire d'association, d'évocation, sous leurs diverses formes auditive, visuelle, topographique et cinétique, la visualisation, la rapidité des décisions et des mouvements, le sang-froid, la résistance à la fatigue morale et physique, l'aptitude à la simultanéité mentale.

En définitive, les recherches pour trouver une augmentation de la quantité des produits fabriqués en un temps donné doivent être faites, en dehors du chronométrage, par des travaux de laboratoire qui doivent être suivis d'une étude sur le lieu même de la production en un poste de travail déterminé. La législation du travail commence, lentement, à légiférer sur ce problème ; les comités d'entreprise, les conseillers du travail, les médecins du travail attachés aux entreprises industrielles doivent s'intéresser à ce problème nouveau.

On a établi un « profil professionnel » d'aptitudes qui porte sur *les aptitudes physiques :* taille, poids, santé, vitalité, agilité, force, endurance ;

l'activité réflexe :

a) enregistrement : vue, ouïe, sensibilité musculaire, etc.

b) élaboration : attention, mémoire, compréhension, etc.

c) motricité : vitesse, automatisation, précision, résistance, etc.

d) acquisitions : niveau d'instruction, calcul, dessin, géométrie, etc.

le caractère :

a) dispositions : émotivité, maitrise de soi, patience, persévérance ;

b) dispositions sociales : conscience professionnelle, sociabilité, discipline.

Pour établir ce profil professionnel, on se servit du dynamomètre pour la force, du bâton pour le rythme du travail, de la réglette pour la mémoire motrice et l'automatisation, du gravimètre pour la sensibilité musculaire ; on employa les figures semblables pour les tests d'intelligence pratique et le damier pour l'intelligence et l'attention diffusée.

Les organisations ouvrières doivent mettre à l'étude ces nouvelles méthodes de sélection pour l'établissement des facultés physiques et psychiques de chaque individu afin de pouvoir s'assurer qu'elles n'aboutiront pas au même résultat que le chronométrage, c'est-à-dire à un surcroît de surmenage pour les travailleurs.

Enfin, terminons par cette citation de Bergson, qui montre toute l'importance du problème :

« Si nous pouvions nous dépouiller de tout orgueil, si pour définir notre espèce, nous nous en tenions strictement à ce que l'histoire et la préhistoire nous présentent comme la caractéristique constante de l'homme et de l'intelligence, nous ne dirions pas *Homo sapiens,* mais *Homo faber.* En définitive, l'intelligence, envisagée dans ce qui en parait être la démarche originelle, est la faculté de fabriquer des objets artificiels, en particulier des outils à faire des outils et d'en varier indéfiniment la fabrication. »

Jean GUIBE.

---

(3) **G. Fargas.** Nouvelles recherches sur les dépenses énergétiques pendant le travail de la moisson. (Traduit de l'allemand). **Travail Humain,** juin 1933.

(4) Moltcha-Nowa. Détermination des échanges respiratoires journaliers chez les ouvriers de la maçonnerie et de la métallurgie (traduit du russe). **Travail humain.** Déc. 1933.

RASSEMBLEMENT DES SYNDICALISTES...

Nous rappelons que la

CONFERENCE NATIONALE DE PAQUES

se tiendra les 9 et 10 avril 1955

à la Mairie de Puteaux

(Salle des Conférences)

(métro jusqu'à Pont de Neuilly et autobus 157).

Les militants syndicalistes, lecteurs de la « R.P. », qui auraient négligé de remplir le bulletin d'adhésion, pourront encore le faire à l'ouverture de la première séance.

PROPOS IRRÉGULIERS

LA GREVE DES ENSEIGNANTS DU 23 MARS

Une nouvelle grève de vingt-quatre heures dans l'Enseignement. On peut se lasser de ces manifestations quasi rituelles. On peut au contraire constater l'efficacité de ce spectaculaire appel à l'opinion publique. Car il est vrai que la protestation du 23 mars 1955 ayant abouti à la fermeture de la majorité des établissements et à la suspension presque totale de l'enseignement a porté la fameuse loi Saint-Cyr au premier plan de l'actualité. Cela ne sera peut-être pas suffisant pour vaincre. Mais l'adversaire ne bénéficiera pas du silence des uns et de l'ignorance des autres.

Il s'agit essentiellement de l'organisation de l'enseignement agricole postscolaire. L'opposition du *Syndicat des Instituteurs* et de la *Fédération de l'Education Nationale* est déterminée par deux tendances qui ne se confondent que pour simplifier la propagande.

D'abord une réaction contre le grignotage de l'Education nationale. Ensuite une réaction contre les groupements privés à tendance catholique. *Là, la défense de l'Ecole publique. Ici, la défense de la laïcité.*

Question de principe : *Doit-on laisser la formation professionnelle dépendre de la profession — représentée ici par le ministère de l'Agriculture ?*

Question de principe : *Doit-on laisser l'Etat subventionner dans l'enseignement technique en général, dans l'enseignement agricole en particulier, des établissements privés, ici nettement dominés par l'Eglise ?*

Il est normal que l'Education nationale prenne en charge l'enfance, l'adolescence et la jeunesse. A la condition qu'elle ne se limite pas à l'université. Les syndicats ouvriers ne devraient pas être exclus des délibérations sur l'apprentissage et la formation technique. Ce qui implique l'intervention des « professions ».

D'autre part, on ne peut rejeter en principe toute subvention à un établissement privé qui assure en partie un service public. Ce serait aboutir à un étatisme absolu, quelque peu dangereux. Ce qui est anormal, c'est que l'Etat subventionne des établissements qui subordonnent à des fins tendancieuses des tâches d'enseignement.

Le plus regrettable dans cette action, c'est qu'elle demeure apparemment négative — qu'elle souligne la double carence de l'Education nationale. On nous dira que c'est l'insuffisance du budget de l'Education nationale qu'il convient d'incriminer.

Nous serions cependant beaucoup plus forts devant l'opinion publique, si nous opposions non des « *verboten* », mais des plans précis et des réalisations, aux projets des « professions » et aux initiatives privées et cléricales.

Ajoutons quatre autres observations :

1) S'il s'agit de l'enseignement agricole, on aimerait, derrière l'écran de l'Eglise, voir nettement les forces sociales qui veulent par le développement de la technique agricole transformer l'agriculture, ses méthodes, son mode de production, son régime de propriété, sa répartition géographique.

2) S'il s'agit de la défense de l'Ecole publique, on ne devrait pas ignorer la position fort nette du syndicat chrétien, qui *a participé explicitement à la grève, en évoquant les mouvements d'août* 1953. La discrimination n'est pas concevable, lorsque l'on est soutenu par les poststaliniens beaucoup plus dangereux pour la laïcité que les cléricaux de l'autre Eglise.

3) Les dirigeants autonomes n'ont pas cédé à la tentation de donner à leur manifestation le caractère d'une action purement politique. D'autres s'en chargent. La lutte contre les accords de Paris, la formation d'un nouveau Front populaire, la préparation des élections de 1956, déterminent certains — qui ne sont pas tous communistes — beaucoup plus que la loi Saint-Cyr. On sera vite entraîné, si l'on ne réagit pas avec une vigueur excluant l'équivoque.

4) On a pu remarquer l'absence totale de la *Fédération* de l'Education nationale F.O. dans cette affaire. Il y a mieux. L'Union des Syndicats F.O. de la Région parisienne, s'étant solidarisée en termes excellents avec les enseignants, n'a pu insérer sa résolution dans l'organe officiel de F.O.

Silence qui confirme ce que nous avons écrit ici-même. Le bureau confédéral a détruit toute possibilité d'action chez les instituteurs et les professeurs. La Fédération F.O. n'existe plus. Le bureau du syndicat pastiso-national des Instituteurs F.O. doit obéir à sa seule section vivante, celle de la Haute-Garonne, hostile par principe à toute grève. Lorsqu'il s'agit de la défense de l'Ecole publique, *on a entendu les enseignants de la C.F.T.C., on n'a pas entendu ceux de la C.G.T.-F.O.*

Je veux croire que Rose Etienne, Lafond et Le Bourre du bureau confédéral, tous les minoritaires et tous les syndicalistes de la Commission exécutive réalisent aujourd'hui les résultats de l'opération dirigée par Bothereau.

LE BOLCHEVISME FILS DU SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE ? !

C'est avec un intérêt qui n'était pas simple curiosité que nous avons voulu entendre au mardi de *Preuves*, du 22 mars 1955, Richard Lowenthal (rédacteur à *The Observer*) traiter des causes de la conquête des centrales syndicales française et italienne par l'appareil communiste. Louis Mercier et Michel Collinet devaient également ouvrir le débat.

Nous étions nombreux dans la petite salle du boulevard Haussmann, et il a fallu entendre une mise en accusation du syndicalisme révolutionnaire, que Mercier, présidant la séance, ne put défendre comme on l'espérait, auquel Collinet — qui sans doute formula d'intéressantes observations sur l'entrée en scène après 1919 du prolétariat des manœuvres spécialisés — n'accorda que le bénéfice des circonstances atténuantes.

Il nous était difficile de demeurer passifs. Mais intervenir à 23 h. 30, alors que la salle se vidait ne facilitait guère le redressement des « erreurs » historiques complaisamment exposées et écoutées. D'autant plus que l'on n'aime guère entendre un rappel — complexe s'il est honnête — de faits dérangeant la belle harmonie d'une démonstration logique.

On affirme que l'*apolitisme du syndicalisme révolutionnaire* fut une des causes du succès du bolchevisme. Ce fut répété avec insistance par André Ferrat qui conclut en affirmant que le salut résidait dans la *liaison organique du parti socialiste et de l'organisation syndicale.*

Comme j'avais rappelé certains faits (en particulier le refus par les premiers défenseurs de la Révolution russe en 1920 de la liaison organique entre l'Internationale communiste et l'Internationale syndicale rouge)... et posé certaines questions (en particulier les causes du succès communiste en Allemagne, où la centrale syndicale était subordonnée au parti social-démocrate)... comme j'avais exprimé

cette idée, souvent soutenue dans la « R. P. », que le bolchevisme s'apparente beaucoup plus aux jacobinisme et au socialisme d'Etat qu'au syndicalisme révolutionnaire... Lowenthal m'accabla de son mépris et me reprocha même d'avoir trahi sa pensée.

Malheureusement ses écrits restent... Aussi bien, dans son rapport pour les journées franco-italiennes des *Amis de la Liberté* (Pâques 1954), que dans ses articles de *Education et Socialisme* (de Bruxelles, en 1954) et de *Preuves* (nov. 1954), il a formulé sa thèse sans équivoque : « *cette tradition syndicaliste a favorisé l'établissement du communisme dans les pays latins...* »

On objectera que ces débats rétrospectifs n'ont guère d'importance. Ce n'est pas notre avis. Il ne s'agit pas d'une discussion sur le passé... mais d'une orientation présente et future. L'Histoire oriente notre mouvement. Aussi n'est-il pas possible d'en rester là. Je le demande à F. Bondy, rédacteur en chef de *Preuves*, à qui nous devons une riche présentation des idées de Brupbacher..., comme à notre ami L. Mercier. Il faut que le syndicalisme révolutionnaire puisse être défini et défendu par ceux qui se réclament encore de son esprit, dans *Preuves* et aux mardis de *Preuves*. Il y faut exposer, sans esprit de polémique, l'antithèse de la doctrine affirmée le 22 mars. Des gens qui veulent défendre la liberté de la culture laisseront-ils défigurer une création originale du prolétariat français, que des penseurs et des écrivains comme Maxime Leroy, Edouard Dolléans, Romain Rolland, Albert Thierry, ont salué comme l'une des plus « *étonnantes inventions du siècle* » ?

P.S. — C'est évidemment l'évolution anglaise qui fournit les points de repère. Il est vrai, comme le signale Collinet, que l'industrialisation en France a été retardée et même stoppée par le maintien d'une importante classe rurale, par la création d'un Etat fortement centralisé.

Cependant convient-il de négliger l'évolution en Scandinavie, en Espagne, aux U.S.A. ? Chaque mouvement a ses caractères propres. Et qui dit mouvement exprime le contraire d'une situation fixée définitivement selon les normes de la doctrine. Les syndicats belges et allemands n'ont-ils pas tempéré leur « politisation » depuis la guerre ?... Le Labour Party — en cessant d'être la machine parlementaire des Trade-Unions — n'est-il pas menacé de corruption par la politique et la bureaucratie ?

Et comme le faisait observer une amie italienne, la révolte anarchiste, que l'on retrouve dans le syndicalisme révolutionnaire, n'a-t-elle pas sauvé la démocratie française des dangers totalitaires ? Il est vrai que Lowenthal semble juger « impertinentes » ces occupations d'usines qui en juin 1936 ont bousculé les prévisions des politiques.

Il doit mépriser la grève du 12 février 1934, sans laquelle il n'y aurait pas eu de Rassemblement populaire. Lowenthal, comme tous les marxistes, souffre de la spontanéité ouvrière... Lénine ne l'aimait pas non plus... Et Lénine a peut-être plus de responsabilités dans la victoire du bolchevisme que les syndicalistes français !

DEFENSE LAIQUE, SYNDICALISTE ET INDEPENDANTE

Nous y voilà !. — La fameuse défense laïque entraîne le syndicalisme universitaire dans les opérations de sordide politique parlementaire et électorale. La défense laïque devient un moyen de reconstitution du Front populaire socialo-communiste. Au nom de la défense laïque, Denis Forestier — secrétaire général du Syndicat autonome des Instituteurs — frappe de sa férule... les socialistes qui ont dédouané le M.R.P. (lors de la constitution du cabinet Pineau) et les communistes qui ont fait élire un M.R.P. à la présidence de la Commission parlementaire de l'Education nationale.

Passons sur la défense laïque mise au premier plan, seul critère pour distinguer les bons des mauvais ! — Faut-il rappeler à Forestier et à Lavergne, qu'Hitler était l'ennemi de l'Eglise catholique... que Déat, Albertini, Doriot étaient férocement pour la subordination de l'Eglise à l'Etat... que de nombreux catholiques militaient dans la Résistance, dont M. Bidault, présidait l'instance suprême.

Graves, les lois Barangé et Saint-Cyr... Grave l'agitation des Flamands catholiques... bien sûr. Moins graves que les dangers de guerre, que le péril totalitaire, que la corruption de toute l'Université par les Jésuites rouges...

Mais si Forestier a raison, s'il faut confondre le syndicalisme et la défense laïque, c'est à une triple condition :

1) Il faut rester sur un terrain strictement syndical, agir sur tous les parlementaires sans exception, et ne pas se mêler au jeu des partis.

2) Il faut que cette défense laïque s'accorde avec les idées-forces du syndicalisme universitaire, c'est-à-dire qu'elle se place sur le terrain de classe — qu'elle n'oppose pas l'Etat à l'Eglise, mais l'homme à Dieu et à César — la liberté à la théocratie et à l'étatisme.

3) Il faut que cette défense laïque au lieu de favoriser le machiavélisme des poststaliniens soit aussi virulente contre le cléricalisme rouge que contre le cléricalisme noir.

Il faut enfin ne pas mêler les genres et provoquer des confusions dangereuses. Lors de la formation des nations, l'Eglise représentait la réaction féodale ; elle joue encore ce rôle dans les pays pré-capitalistes comme l'Espagne, une partie de l'Italie, une partie de la Bretagne même, comme dans la Pologne d'avant 1939. C'est le rôle que joue encore notre colonialisme en Afrique du Nord.

Dans l'Europe occidentale, industrielle, l'obstacle au progrès, la pire réaction, c'est le *nationalisme*, même lorsqu'il s'oppose à l'ondoyante politique vaticane.

R. H.

L'O. N. U. ACCUEILLE LE FASCISME

On sait que récemment l'O.N.U. a donné un poste d' « observateur permanent » au fasciste Franco.

Cela a motivé une protestation énergique du président du gouvernement espagnol en exil Gordon Ordas auprès du secrétaire de l'O.N.U.

« Le gouvernement républicain espagnol, dépositaire de la légitimité écrasée par l'intervention nazi-fasciste », y est-il dit, « se permet de rappeler aux gouvernements des pays membres de l'Organisation des Nations Unies que le gouvernement totalitaire de Madrid, aussi bien par son origine et sa structure que par sa conduite qui, suivant les déclarations du Caudillo lui-même, restent inchangées et permanentes, est incompatible avec les principes de l'Organisation des Nations Unies, même dans le cas où l'esprit d'universalité soutenu par quelques pays réussirait à s'imposer. »

Notes d'Economie et de Politique

POLITIQUE

FORMOSE OU DE L'INFLUENCE DES CLASSES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE

Bravo Truman ! criions-nous, il y a cinq ans (1), lorsque, quelque temps avant la guerre de Corée, Truman proclama que l'Amérique se désintéressait de Formose, dont la défense n'avait rien à voir, précisait-il, avec celle de l'Amérique, et qu'en conséquence, il n'enverrait à Chiang Kaï-shek ni mission militaire ni aide militaire.

Aujourd'hui, cette position est complètement renversée. Dulles-Eisenhower prétendent que si Formose qui est, rappelons-le encore, à *onze mille kilomètres* des côtes américaines, tombait entre les mains du gouvernement de Pékin, la « sécurité » de l'Amérique serait en danger ! Et ils préviennent qu'ils défendront Formose, ainsi que les îles Pescadores situées encore plus près du continent chinois, jusqu'à la mort !

Personne de sérieux ne pourra prétendre qu'une telle prétention est justifiée. Je ne sais plus quel Français se couvrit de ridicule entre les deux guerres en prétendant que la frontière de la France était sur la Vistule, et cependant la Vistule n'est qu'à 900 kilomètres de la France, et non point à 11.000 !

En revanche, tout le monde se rend compte que si Formose n'est nullement nécessaire à la défense des Etats-Unis, son occupation par une puissance étrangère (directement ou par personne interposée) est une menace constante et formidable pour la sécurité de la Chine. Formose ne saurait servir de tremplin pour une invasion de l'Amérique, mais elle en sera un excellent pour l'invasion de la Chine, les Pescadores n'étant qu'à 200 kilomètres de la côte chinoise.

Or c'est là précisément la raison pour laquelle Dulles-Eisenhower veulent absolument tenir Formose. L'occupation de Formose, par l'entremise de leur homme-lige Chian Kaïshek, n'est pour eux qu'un prélude à la conquête de la Chine.

Au lendemain de la première guerre mondiale, nous écrivions dans une brochure sur *La déchéance du capitalisme* :

« La Chine, avec son innombrable population, ses ressources minérales considérables, son appareil technique et industriel encore à peu près nul, représente la seule grande possibilité de développement encore existante pour l'économie capitaliste. »

La situation, à cet égard, n'a pas changé et c'est là qu'il faut chercher la clef de la politique américaine dans le Sud-Est asiatique, et tout particulièrement à Formose.

La Chine représente la seule grande possibilité de développement qui subsiste pour l'économie capitaliste, et donc pour l'économie américaine qui est le seul département du capitalisme qui se trouve encore en voie de croissance.

Après s'être installés dans l'est de l'Amérique, les Yankees en ont colonisé l' « ouest », puis le Far-West, puis les côtes du Pacifique ; ils continuent sur leur lancée, il leur faut aller encore plus à l'ouest pour trouver de nouveaux territoires à développer, à équiper, à industrialiser, et leur procurer, par là, de nouvelles occasions de s'enrichir. L'occupation de Formose n'est que la plus récente étape de leur *Drang nach Westen*, poussée à l'ouest qui peut les conduire, par delà la Chine, jusqu'aux déserts de l'Asie centrale.

Mais il va sans dire que cette immense entreprise n'intéresse que l'aile marchante du capitalisme, celle qui seule dispose des moyens, financiers et autres, qui sont nécessaires pour la mise en valeur de la Chine, c'est-à-dire le monde des grandes affaires, les « big business », les trusts financiers et industriels.

C'est pourquoi l'attitude d'Eisenhower et de Dulles à l'égard de Formose est radicalement différente de celle adoptée par Truman.

Truman, boutiquier d'une petite ville de l'Ouest, était un représentant typiqpe du « peuple » ; il s'appuyait sur la petite bourgeoisie et sur les ouvriers, gens qui ne demandent qu'à vivre tranquillement dans les limites du territoire et des conditions où ils sont nés. Certes, comme tout le monde, ils désirent accroître le plus possible leur niveau de vie, mais ils ne veulent le faire qu'à la condition de ne pas avoir à courir le risque des grandes aventures, dont ils savent bien qu'ils auront à payer les frais, tandis que ce sont d'autres qui en tireraient les profits. D'où la politique prudente et calme de Truman et d'Acheson à l'égard de la Chine.

Avec Eisenhower, c'est tout autre chose ; Eisenhower a été de toutes pièces inventé et lancé par les grandes banques et les grandes industries pour recouvrir d'un nom... et d'un sourire, qu'on s'est arrangé pour présenter l'un et l'autre comme prestigieux, leur propre pouvoir. Son premier acte, aussitôt entré à la Maison Blanche, a été d'appeler au gouvernement, non pas même seulement les avocats des grandes affaires, mais les chefs mêmes de ces grandes affaires. Tous ses ministres sont milliardaires.

Il ne saurait donc plus être question aujourd'hui, ni de la politique prudente de Truman, l'homme du « peuple », ni de l'isolationnisme de Taft, l'homme des paysans ; il faut, à tout prix, mettre la main sur le dernier grand espoir de développement pour le capitalisme, c'est-à-dire mettre la main sur la Chine.

D'où, constamment éperonnée par les Californiens Knowland et Nixon, car la Californie est l'Etat le plus directement intéressé à la conquête de la Chine, la politique de « cavalier seul » suivie actuellement par Dulles et Eisenhower en Extrême-Orient : envers et contre tous il leur faut exploiter la Chine après l'avoir satellisée.

LE COLONIALISME INCAPABLE DE REALISER L'UNITE DU MONDE

Mais cette politique de casse-cou que suivent les *big business* américains à l'égard de la Chine et qui, demain, peut provoquer un conflit armé réussira-t-elle ?

Pour ma part, j'en doute.

Les hommes d'affaires ont toujours été de pie-

(1) « R. P. » de janvier 50.

tres politiques, car ils manquent d'une base suffisamment large. Entichés de leur argent, incapables de voir d'autre puissance que celle de l'argent, ils se heurtent bientôt à des forces qui sont d'une tout autre nature et contre lesquelles ils se cassent le nez. En France, nous avons eu aussi un régime qui était mené directement par les hommes d'argent : ce fut celui de Napoléon III ; il se termina par le désastre de 70.

Mutatis mutandis, il peut en être de même pour celui d'Eisenhower.

Nous avons souvent indiqué ici même qu'à notre avis le monde allait aujourd'hui nécessairement vers la constitution d'un Etat mondial. Tout l'y pousse. Aussi bien la mondialisation de l'économie ou la rapidité des transports que l'existence de la bombe atomique. Chaque pays, autrefois, était un monde, un monde à part, distinct de celui de ses voisins, d'où, pour chaque pays, un Etat. Mais maintenant, la terre tout entière forme un même monde, d'une même civilisation, presque d'une même culture, et dont toutes les parties sont à la portée d'armes parties de New York ou de Moscou. Des Etats particuliers n'ont donc plus ni raison d'être ni possibilité de subsister.

Mais nous avons dit également que cet Etat unique ne se ferait cependant pas tout seul, par la seule vertu de la nécessité ou par la magie du verbe ; qu'il ne pourrait venir à l'existence que par la présence d'un « organisateur », et que cet organisateur ne pouvait être, dans les circonstances présentes, que l'un de ces énormes Etats, de ces « super-grands » qui existent déjà, car seuls ils possèdent la puissance nécessaire pour vaincre les forces d'inertie qui s'opposent dans chaque pays à ce que disparaisse le cadre territorial et politique dans lequel la population a vécu, grandi, agi et pensé durant des siècles, parfois des millénaires. Super-Grands qui sont, comme l'on sait, les Etats-Unis et la Russie, et auxquels il faudra peut-être ajouter demain la Chine et le Japon.

Réaliser l'unification du monde, tel doit donc être, à notre avis, l'objectif de la politique américaine.

Mais, réaliser l'unification du monde ne peut être fait sans l'observation de certains principes. Des principes généraux auxquels on s'astreint soi-même tout en y astreignant les autres et qui doivent être tels qu'ils ne peuvent rencontrer qu'un assentiment général, sans lequel on se heurterait nécessairement à une résistance d'une telle ampleur et d'une telle intensité que si super-grand que l'on soit, on serait condamné à ne pas pouvoir la vaincre.

C'est ce qu'avaient, semble-t-il, parfaitement senti, sinon compris, les classes américaines dont Truman était l'expression. En posant, par exemple, la règle de la « non-agression » et le devoir pour chacun de venir au secours de l'agressé, Truman avait énoncé un principe qui ne pouvait pas ne point rencontrer l'assentiment général et qui, en même temps, du fait qu'il n'était pas propre seulement aux Etats-Unis ou à quelque autre Etat particulier, mais qu'il s'appliquait à tous les Etats et couvrait le monde entier, posait les bases d'une action commune, d'une action politique commune, donc d'un Etat commun.

Mais, bien qu'il lui arrive parfois de reprendre la phraséologie de Truman, la Maison Blanche ne se soucie nullement, maintenant, d'établir des principes généraux, et encore bien moins de les observer elle-même. Elle foule aux pieds, cyniquement, ceux que, autrefois, elle avait prônés avec le plus d'ardeur, tel celui du droit pour chaque peuple d'établir chez lui le régime de son choix. Elle entend faire la loi, *sa* loi, dans tout le Sud-Est asiatique. Elle dénie aux Annamites aussi bien qu'aux Chinois le droit d'être « communistes » si cela leur plaît ! Elle entend instituer en tous ces pays, par le dollar si cela suffit, et par la force dans le cas contraire, des gouvernements qui soient à sa dévotion, sous le prétexte que c'est le seul moyen de les maintenir « libres » !

A la sainte lutte contre la tyrannie moscovite, Washington a substitué la lutte contre ce qu'elle appelle la « subversion », c'est-à-dire contre le déboulonnage de ses protégés ; ce faisant, elle devient elle-même agresseur.

Il en résulte que la politique américaine n'est plus celle d'une puissance organisatrice de l'unité mondiale, mais celle tout simplement d'un Etat colonisateur du vieux type, imposant, par la ruse et par la force, sa domination à des peuples plus ou moins arriérés.

C'est là suivre, en plein XX[e] siècle, une politique du XIX[e] siècle. Une politique qui pouvait convenir à des Etats mesquins comme la France et l'Angleterre, agissant dans un monde dont les trois quarts ignoraient la machine à vapeur, mais qui ne correspond pas du tout, ni à la puissance de l'Amérique, ni à l'extension prise par la civilisation. On ne fera pas l'unification du monde par les procédés qui ont permis de s'emparer de la Tunisie ou du Bénoué !

Mais c'est là chose que ne sauraient évidemment comprendre les milliardaires américains, incapables qu'ils sont de voir au-delà du profit immédiat. Malgré tout leur apparent modernisme, ce ne sont, en réalité, que des bourgeois attardés, des bourgeois du siècle dernier, pratiquant la politique du « j'prends tout ce que je peux ». Ce faisant, ils sont en train de vendre le droit d'aînesse de l'Amérique pour un plat de lentilles.

ECONOMIE

L'IMPOT ET LE PROLETARIAT

Qu'on me permette de revenir d'abord sur un sujet qui me tient à cœur et sur lequel il est, je crois, toujours utile de revenir, si grands ont été les ravages qui ont été commis à son propos dans la conscience de certains prolétaires et même dans celle de maints révolutionnaires.

Le XIX[e] siècle, par la voix de tous les socialistes, a établi l'existence de ce que Lassalle a appelé la « loi d'airain des salaires » : le salaire est limité à ce qui est nécessaire pour « l'entretien » du travailleur, l'entretien qui est « en usage dans le peuple ». Ce qui implique que le salaire peut s'élever, mais à la condition que le peuple ne se contente plus du niveau de vie jusque-là en usage chez lui, mais qu'il veuille absolument un niveau de vie plus élevé et soit résolu coûte que coûte à l'obtenir.

En un mot, le salaire, que la bourgeoisie cherche constamment à réduire au plus bas, est fonction et uniquement fonction de la volonté du prolétariat, plus exactement du rapport de forces entre la volonté patronale et la volonté ouvrière.

C'est là un fait bien évident, mais qu'il faut constamment rappeler parce que jamais autant qu'aujourd'hui des efforts aussi grands n'ont été dépensés par les bourgeois et leurs « collaborateurs » pour le nier.

Le principal collaborateur de la bourgeoisie dans ce domaine a été le socialiste belge Henri de Man. C'est lui qui, entre les deux guerres,

lança l'idée que les ouvriers ne devaient pas tellement chercher à augmenter « leur part du gâteau » qu'à accroître les dimensions du gâteau. Autrement dit, qu'ils ne devaient point lutter pour obtenir qu'une part plus grande de ce qu'ils produisent leur revienne sous forme de salaire, mais se préoccuper seulement de produire davantage afin que, plus ou moins automatiquement, leur part s'accroisse.

Erreur capitale ! Mensonge de première grandeur ! ainsi qu'en témoigne toute l'histoire. Le salaire de l'ouvrier n'est pas, en effet, une part fixe, déterminée, de la production ; c'est le patron qui est le seul propriétaire des objets produits, c'est lui seul qui a le droit d'en disposer, rien ne l'oblige donc, lorsque la quantité de ceux-ci s'accroît, à accroître proportionnellement le salaire de ses ouvriers ; même avec une production accrue, il continuera à donner les mêmes salaires, les salaires qui suffisent tout juste à l' « entretien » de ses ouvriers, gardant pour lui-même tout le supplément de production qui aura été obtenu.

Voyez, en effet, ce qui s'est passé durant ces derniers siècles ! Depuis 150 ans, la production s'est accrue, dans nos pays, des centaines et des milliers de fois, et le salarié n'en est pas moins toujours réduit à la portion congrue.

Cependant, malgré ce qu'indique le simple bon sens et ce que confirment des siècles d'histoire, le mensonge d'Henri de Man et consorts s'est infiltré — tant le pouvoir de la propagande est grand — dans la conscience de beaucoup de militants. Il n'est question maintenant que de « revenu national », de « productivité », etc., et non plus de lutte de classes. On compte sur une augmentation de la production et non plus sur un changement dans sa répartition pour que le salaire augmente !

Tous nos scientistes, porteurs de serviettes, et pseudo-économistes, se penchent sur les statistiques, sur les indices de production et de productivité pour savoir si les salaires « peuvent » être augmentés. Le mot d'ordre n'est plus : revendiquez ! mais : produisez !

En propageant de telles balivernes, les bourgeois sont dans leur rôle : ce qui est étrange, c'est que les travailleurs s'y laissent prendre.

Est-ce à dire, cependant, que les conditions dans lesquelles se déroule, à un moment donné, la production, que la plus ou moins grande cadence de l'activité économique n'intéresse pas le salarié ? Nullement ! Elles l'intéressent au premier chef, mais seulement dans la mesure où elles sont susceptibles de produire des conditions plus ou moins favorables pour les luttes revendicatives, des conditions permettant de remporter plus ou moins facilement la victoire.

La classe ouvrière n'a pas eu besoin d'attendre ses docteurs ès économie pour savoir, par exemple, que c'était en période de grande activité économique, alors que les patrons se disputent la « main-d'œuvre », qu'il fallait faire grève, et non dans les périodes de crise, lorsqu'une masse de chômeurs est toute prête, poussée par la faim, à fournir autant de jaunes que les patrons peuvent en désirer pour remplacer ceux qui se refusent à travailler à vii prix.

C'est en partant de ces données générales qu'il convient d'examiner, du point de vue des intérêts ouvriers, la question de l'impôt. L'ouvrier a-t-il intérêt à ce que les impôts soient élevés ou à ce qu'ils soient bas ; a-t-il intérêt à ce que son patron paie beaucoup d'impôts ou qu'il n'en paie que peu ?

Question qui se pose non point parce que le montant des impôts que paiera le patron influera directement sur le salaire, mais parce que ce montant pourra, selon qu'il est bas ou élevé, faciliter ou, au contraire, rendre plus difficile l'obtention *par la lutte* de meilleurs salaires.

Eh bien ! voyons ce qu'il en est !

L'ouvrier produit. Une part de sa production lui revient sous forme de salaire ; l'autre, la plus-value, reste entre les mains du patron. Mais elle n'y demeure pas tout entière. Le patron a, en effet, à payer sur elle l'intérêt des sommes qu'il a empruntées, les loyers des propriétés qu'il utilise sans en être propriétaire, et, enfin, les impôts. Une fois tout cela payé, il ne lui reste plus pour son « profit net » qu'une part, plus ou moins réduite, du profit brut.

Eh bien ! il est manifestement de l'intérêt ouvrier que la part qui reste entre les mains du patron soit *la plus élevée possible,* que celui-ci en ait le moins possible à donner pour la consommation des autres classes bourgeoises (rentiers, propriétaires) ou pour le fonctionnement général de la société bourgeoise (impôts). Car, si ce qui reste entre les mains du patron est faible, si, malgré la grosse plus-value que lui ont fourni ses ouvriers, son bénéfice final est petit, si ce bénéfice lui permet tout juste de vivre, s'il parvient à peine à joindre les deux bouts, il est bien évident qu'il se battra à fond pour ne pas voir son maigre bénéfice se transformer en déficit du fait de la diminution de plus-value qu'entraînerait nécessairement une augmentation de salaire de ses ouvriers.

C'est pourquoi l' « inflation », la hausse des prix, qui entraîne une diminution de la valeur réelle de ce que le patron doit payer comme intérêt ou comme loyers, est, quoi qu'on prétende, favorable à la classe ouvrière lorsque celle-ci est tant soit peu combattive et avisée, et c'est pourquoi, tout pareillement, des impôts légers sont infiniment plus favorables à l'action revendicatrice que des impôts lourds.

Aussi, à mon sens, loin de se réjouir — quoique ce soit bien humain — de ce que le patron a gros à payer à l'Etat, les salariés ont intérêt, pour une fois, à faire bloc avec leurs patrons contre l'augmentation des impôts, à condition bien entendu qu'ils profitent de tout allègement d'impôt pour exiger au moins une part de la plus-value qui restera ainsi en plus dans les poches patronales.

La lutte contre l'impôt intéresse donc autant les salariés que les patrons. Et, à notre époque où une part sans cesse plus élevée de la plus-value va aux impôts, cette lutte est peut-être l'une des plus urgentes.

Mais, bien entendu, je parle ici uniquement pour les salariés de l'industrie privée ; pour les salariés de l'Etat-patron, c'est une autre histoire... Et le fait qu'au cours des dernières décennies, le centre de gravité de la lutte prolétarienne s'est déplacé, qu'il se trouve maintenant chez les fonctionnaires au lieu d'être parmi les ouvriers de l'industrie privée, explique sans doute la différence des réactions que l'on constate dans les milieux syndicaux à l'égard de beaucoup de questions entre la période de 1900 et celle d'aujourd'hui.

LA RUSSIE DEVRA-T-ELLE ALLER ELLE AUSSI VERS LE COLLECTIVISME ?

La presse a signalé, le mois dernier, la parution en Russie d'un décret sur l'agriculture.

Ce décret met l'accent sur la nécessité de donner une plus grande indépendance aux exploitations agricoles, kolkhozes et sovkhozes. En même

temps, on citait avec éloges la politique agricole suivie par la Yougoslavie.

Est-ce pur verbiage ? Est-ce simplement un prétexte « idéologique » pour « justifier » l'épuration de tel ou tel, l'expulsion d'une équipe au bénéfice d'une autre ?

C'est bien possible ! Cela est tellement dans les habitudes russes !

Ces gens mentent tellement et si systématiquement que même s'il leur arrive de dire la vérité, on ne sait si l'on doit les croire.

Il se peut cependant qu'il y ait quelque chose d'exact dans ce décret annoncé à son de trompe. Il se peut que ce soit peut-être le début d'un nouveau « tournant » dans la politique agraire russe, aboutissant à donner réellement, aux kolkhozes tout au moins, une certaine liberté, voire à en faire ce qu'ils devraient être dans un régime socialiste : des coopératives de production agricole.

Lorsque, vers 1930, Staline décida, afin de liquider Boukharine, de mettre fin à la politique agraire suivie durant les années précédentes et qui tendait à reconstituer progressivement la propriété agricole capitaliste, et qu'il nationalisa toute la culture en embrigadant la totalité des travailleurs agricoles dans des organismes d'Etat (sovkhozes) ou dans des organismes étroitement contrôlés par l'Etat (kolkhozes), je m'en étais réjoui, car il me semblait à peu près impossible qu'un travail aussi vaste et surtout aussi complexe que le travail de la terre puisse demeurer longtemps une affaire d'Etat. J'espérais que, obligatoirement, par la force des choses, les kolkhozes secoueraient la tutelle de l'Etat, deviendraient des collectivités autonomes et que, par contagion, il en serait peu à peu de même des entreprises industrielles : ainsi se substituerait au communisme d'Etat tyrannique et totalitaire le collectivisme, seule forme de société capable de concilier, comme l'avaient si bien vu les hommes de la Première Internationale, le socialisme et la liberté.

Mais les années passèrent, des dizaines d'années s'écoulèrent, et rien ne semblait se dessiner dans ce sens. Il paraissait que dans ces vastes plaines russes, où la monoculture est plus facile qu'ailleurs et où, par conséquent, des règles assez simples peuvent être suivies, les méthodes de la grande industrie étaient applicables et que, par suite, le caporalisme pouvait également y sévir sans trop de dommage pour le rendement.

Or le nouveau décret qui, quelle que soit la mesure dans laquelle on doive l'appliquer, témoigne, en tout cas, que le capitalisme d'Etat a fait faillite dans la culture, est une petite lueur qui tend à nous faire penser que nos espoirs d'il y a vingt-cinq ans n'étaient peut-être pas tout à fait vains. Même les fruits les plus certains sont lents à mûrir.

R. LOUZON.

> **Le régime parlementaire est fondé sur le même principe que le régime économique capitaliste. C'est un régime où tout est provisoire ; la variabilité du pouvoir a pour conséquence de faciliter des corrections successives et de ne pas permettre aux abus de s'accumuler dans une progression constante.**
>
> **G. SOREL.**

La Vie des Cercles

Cercle Zimmerwald

REUNION DU 27 FEVRIER 1955

L'assemblée générale annuelle, réunie le 23 janvier, ayant décidé à la quasi-unanimité de poursuivre et de développer l'activité du Cercle, la présente réunion inaugure la série de 1955. Elle groupe une trentaine de militants.

LA DEMISSION DE MALENKOV

Avant la causerie mensuelle, il a été prévu quelques hors-d'œuvre. Monatte doit analyser le livre d'Henry Kraus : *Grève chez General Motors.* Il tient à parler auparavant du grand fait international du mois : la démission de Malenkov.

Au lendemain de la mort ou de l'assassinat de Staline, il y a deux ans, un journaliste déclara que sa succession se disputerait entre le « glacial » Béria et le « bestial » Malenkov. Le glacial Béria a été liquidé physiquement il y a quelques mois. Aujourd'hui, c'est le tour du bestial Malenkov. A-t-il été seulement rétrogradé ? Zinoviev et Rykov furent aussi d'abord rétrogradés jadis.

Diverses hypothèses ont été émises. Un nigaud comme Claude Bourdet a présenté Malenkov comme l'homme de la conciliation avec l'Ouest, donc froidement sacrifié par les hommes d'Etat atlantiques. Le gaulliste Palewski a dit à peu près la même bêtise. On a parlé aussi des rapports entre la Chine et la Russie. Une hypothèse a été oubliée, la plus plausible. La Russie, depuis la disparition de Staline, est dans l'attente fiévreuse d'une amélioration de son sort, d'une libération du totalitarisme qui l'écrase. La pression ouvrière, qui provoqua les grèves de juin 53 en Allemagne orientale et en Tchécoslovaquie, puis celles de Vorkouta, continue à s'exercer. Le couvercle de la marmite russe va-t-il sauter ? Espérons-le. Mais il ne faut pas exclure une autre éventualité. Les régimes capitalistes, pour échapper à la révolution, recourent à la guerre ; le régime totalitaire russe n'en fera-t-il pas autant ?

GREVE CHEZ GENERAL MOTORS

Monatte aborde ensuite l'historique de la grève chez General Motors, de 1936-37. Le livre de Kraus a paru en 1947. Il n'aura été traduit chez nous que sept ans après. Il mérite l'attention du public ouvrier. Un Cercle comme le nôtre se doit de pousser à sa lecture. Nos camarades des Métaux ne peuvent ignorer un tel livre. Dans les autres syndicats non plus.

Kraus était un militant communiste ou sympathisant du syndicat américain de l'auto. De son livre, nous retiendrons l'essentiel, la lutte contre le patronat, les efforts pour mettre debout le puissant syndicat de l'auto américain. Car c'est de cette grève de Flint qu'il est né.

Une grève mûrement préparée. Alors, il y avait 100 syndiqués à Flint sur 40.000 ouvriers. A Detroit,

guère plus de 1.000 sur 250.000 ouvriers. La General Motors comptait une soixantaine d'usines par le pays, mais les usines-mères étaient installées à Flint. C'est là que l'U.A.W. envoie un de ses délégués, Mortimer, pour faire « lever la pâte ». Tâche d'autant plus difficile que Mortimer flaire immédiatement la présence de mouchards de la Compagnie à la tête même du syndicat et qu'il lui faut mettre sur pied une organisation indépendante de l'ancienne. D'où plaintes des mouchards à l'U.A.W. auxquelles le président de celle-ci prête l'oreille. Si bien que Mortimer renonce à sa délégation, mais passe la main à Bob Travis qui poursuivra les préparatifs.

Une phrase de Kraus marque la revendication principale : ce fut la cadence au travail qui organisa Flint. Il parle aussi de « redécouverte de tactique », celle de la grève sur le tas, des occupations d'usines. La méthode avait été employée quelque temps avant dans quelques usines américaines. On est à fin de 1936. Il ne lui vient pas à l'idée que cette méthode avait traversé l'Atlantique avec les journées de juin 36, qu'elle était beaucoup plus ancienne, puisque les ouvriers italiens de Turin l'avaient découverte quinze ans auparavant. Nos idées passent d'un continent à l'autre sans prendre de brevet. Déjà en 1886, c'étaient les Etats-Unis qui avaient lancé par le monde l'idée des 8 heures.

Enfin, c'est la grève à Flint d'abord, s'étendant à une vingtaine d'usines de General Motors, arrêtant presque la production d'autos dans cette compagnie. Une grève de 45 jours, violente, soutenue admirablement par l'U.A.W. et le C.I.O. dont ce sont les premiers exploits.

En face une compagnie puissante, qui croit pouvoir défier l'action de ses ouvriers. Elle est habituée à disposer de l'administration, municipale et autre, de la justice, de la police. Son orgueil est sans limites. Elle obtiendra de la justice une ordonnance condamnant les occupations d'usines. Mais le juge Black, signataire de l'ordonnance, est convaincu d'être actionnaire de la General Motors. Juge et partie. L'ordonnance est sans valeur. Nécessité de reprendre la procédure. Elle provoquera une alliance pour la défense du travail, afin de faire jouer ses jaunes. Des violences sans nombre marqueront ces semaines de grève. Le gouverneur, un démocrate, parviendra difficilement à nouer des négociations. Des semaines de lutte ne viendront pas à bout de l'orgueil de la compagnie. Sa production sera tombée à un millier de voitures tandis que celle de Ford et de Chrysler atteindra la trentaine de milliers. Deux coups la frappent durement. Alors qu'elle croit le syndicat épuisé, il parvient à lancer dans l'action une nouvelle usine-mère, les moteurs Chevrolet. Et voilà que Chrysler annonce une augmentation de salaire de 10 pour cent.

Une convention est finalement signée, mais valable seulement pour six mois et pour les 17 usines en grève, non pour celles contraintes à chômer. Le syndicat accepte, comptant bien que l'action continuera à l'intérieur des soixante usines et que le syndicat se fera reconnaître dans chacune d'elles. Il avait raison de l'espérer. Après la General Motors, le tour vient de Ford et de Chrysler. L'U.A.W. devenait l'organisation puissante qu'elle est aujourd'hui. Le C.I.O. remportait là sa première grande victoire. On est en 1937. Nous voici en 1955. Bien des choses ont changé tant du côté du patronat que du côté ouvrier Mais c'est là une autre histoire.

⁂

Une courte discussion suit l'exposé de Monatte. Y prennent part : Thomas, Le Marrec, Charbit et Guilloré.

Après la réponse de Monatte, c'est à Guilloré qu'il appartient de présenter son travail sur « La Yougoslavie nouvelle à la lumière du cas Djilas ».

LA YOUGOSLAVIE NOUVELLE A LA LUMIERE DU CAS DJILAS

Le deuxième épisode de l'affaire Djilas nous intéresse parce que nous sommes des internationalistes, mais aussi et surtout parce qu'il nous vient de la Yougoslavie nouvelle, de la Yougoslavie socialiste, ou prétendue socialiste.

Il soulève bien des problèmes, nous le verrons, non seulement celui de la démocratie dans un groupe « ouvrier » dirigeant, mais celui de la démocratie ouvrière en général. En fait, toutes les questions du mouvement ouvrier se trouvent posées à cette occasion, si l'on veut bien étudier « l'incident » à fond, jusqu'en ses résonances proches ou lointaines.

On a pu craindre un moment un mélodrame du type stalinien, avec sa tache de sang finale. Fort heureusement, nous avons assisté à un épilogue débonnaire, à un « épilogue sans menottes », pour reprendre le titre d'un article italien.

Pour mieux comprendre l'affaire Djilas, il eût été bon de se reporter à sa première phase, c'est-à-dire aux articles de Djilas dans « Borba » à la fin de 1953, et surtout à son article de « Nova Misao » (Pensée nouvelle) de janvier 1954, où Djilas dénonça la bureaucratie du parti. Malheureusement, il est impossible de retrouver dans la collection de *Nova Misao*, le numéro de janvier 54 ! Qui plus est, le titre de la revue a été modifié, précisément depuis cette date, et elle s'appelle maintenant : *Notre réalité*. L'orateur voit une manière de symbole dans cette substitution et il consacrera la deuxième partie de son exposé à l'étude de la « réalité » yougoslave.

Auparavant, il rappelle les principaux incidents du premier épisode de l'affaire et il aborde sa seconde phase en étudiant l'interview donnée par Djilas au *New York Times* et parue dans le numéro du 25 décembre 1954. Aux vues de Djilas sur la nécessité de la démocratie, de la libre expression et même d'un autre parti politique, s'oppose la réaction de « l'autre camp », c'est-à-dire celui des ex-camarades de Djilas ; en particulier, le conférencier cite Kardelj et sa fameuse phrase : « Il faut cracher au visage d'hommes comme Djilas ! »

Quels furent à l'extérieur les échos de la deuxième révolte démocratique de Djilas ? Il est hors de doute que le gouvernement américain l'a exploitée contre Tito qui, juste à ce moment-là, menait aux Indes, en Birmanie et en Egypte une politique de « troisième force internationale », également opposée aux deux grands blocs rivaux. Mais que faut-il penser de l'opinion qui a été exprimée, laissant entendre que la position de Djilas sur un second parti conduirait à la réaction ? L'orateur pense, en s'appuyant sur ce qu'il connaît de la situation yougoslave, et sans porter de jugement de valeur sur cette éventualité, que la politique de Djilas conduirait rapidement la Yougoslavie à une démocratie du type occidental.

Djilas est-il le représentant de l'opinion publique yougoslave ? Non ; mais il exprime incontestablement le mécontentement populaire.

C'est de celui-ci dont l'orateur va parler dans la deuxième partie de son exposé, en relatant les impressions d'un voyage qu'il fit en Yougoslavie en août 1954. Il ne manque pas de faire les remarques préliminaires sur la relativité de telles impressions et sur le danger qu'il y aurait à en tirer des conclusions sans appel ; mais il précise que la connaissance de la langue serbe qu'avait sa com-

pagne de voyage a permis de prendre un contact satisfaisant avec la population et ces « travailleurs ordinaires » dont parle Djilas dans son interview.

Guilloré donne alors un aperçu de la vie populaire en Yougoslavie ; il parle du régime de la propriété, de la liberté, de la police, de l'armée, de la religion, etc., mais il insiste surtout sur le niveau de vie, les salaires des ouvriers et la hiérarchie des salaires. (10.000 dinars constituent un bon salaire pour un ouvrier qualifié, mais, même en tenant compte du bas prix relatif des denrées alimentaires, cela représente un niveau de vie nettement plus bas que celui de l'ouvrier français ; l' « éventail des salaires » est peu étendu). De cet exposé, il ressort surtout :

1° que les gens *parlent* en Yougoslavie, qu'ils recherchent la conversation et les échanges de vues avec les étrangers ;

2° qu'ils expriment principalement un mécontentement général et, d'une façon particulière, *les ouvriers*.

Le conférencier trouve une confirmation totale de son opinion — sans en tirer une vanité particulière — dans un rapport présenté au Conseil de l'Europe par un député néerlandais qui voyagea à la même époque en Yougoslavie. Il tire même une confirmation partielle de l'étude des données officielles dans les plus récentes *Nouvelles yougoslaves* (1).

Dans la dernière partie de son exposé, Guilloré a tenu à étudier la position doctrinale des dirigeants yougoslaves sur le problème de la démocratie. Il l'a trouvée dans *Questions actuelles du socialisme* (nov.-déc. 54). Il ne cache pas qu'il a été étonné très favorablement et extrêmement intéressé par les idées qu'il y a trouvées, dans lesquelles il reconnaît un marxisme qui serait revu par Proudhon ! Les rédacteurs de la revue, et Kardelj lui-même, aboutissent par leur « théorie » de l'entreprise libre et de la commune comme unité économico-politique à la décentralisation du pouvoir, à la démocratie directe et à la disparition de l'Etat ! Sans doute, il y a loin de la théorie à la pratique, et une amère expérience nous a rendus méfiants, mais il n'est tout de même pas possible d'écrire de telles choses sans les penser au moins un peu et sans qu'elles fassent leur chemin chez ceux qui les lisent.

Il manque quand même quelque chose pour que soit reconnu le caractère « ouvrier » au régime yougoslave. Pour conclure, l'orateur pose la question suivante : comment, à côté du pouvoir — pas forcément contre lui — et en attendant « une démocratie directe » plus ou moins lointaine et vague, comment assurer l'expression et la défense des intérêts permanents des ouvriers et, aussi, de leur idéalisme ? « Question solennelle », dit-il. Il y répond en disant : « *Il faut des syndicats indépendants du pouvoir* ». De tels syndicats n'ont rien à voir avec les organismes qui, sous le nom de syndicats, existent actuellement en Yougoslavie. Au fond, le problème n'est pas tellement différent de celui que nous avons à résoudre, ici, dans nos pays. Ainsi, le problème est international et sa solution est internationale. « *Notre réalisme à nous, c'est l'internationalisme ouvrier.* »

(1) Le caractère de cet exposé et le temps qui m'était imparti ne m'ont pas permis d'insister suffisamment sur les aspects pittoresques du voyage et sur la cordialité spontanée du peuple yougoslave. J'ai parlé de certains éléments très positifs ; je regrette d'avoir omis certains d'entre eux. Je tiens à souligner l'effort du gouvernement yougoslave pour l'édition et la diffusion. Les librairies sont très belles et les livres sont bon marché, en particulier les livres classiques. Nous avons été témoins, à Lioubliana, de l'activité très sympathique d'une bibliothèque populaire remarquablement ordonnée. — **R. G.**

Interviennent dans la discussion qui suit l'exposé de Guilloré :

Charbit, pour qui la « démocratie occidentale » ne constitue pas un épouvantail ; Marceau Pivert, qui fait connaître la thèse des militants socialistes yougoslaves d'avant-guerre groupés autour de Topalovitch ; Stern, qui reproche aux partis socialistes du monde leur indifférence à l'égard de l'affaire Djilas et cite le parti socialiste suisse qui, par la voix de Jules Humbert-Droz, a même pris position, en cette affaire, pour Tito ; Monatte, qui dit que nous ne pouvons pas admettre que Kardelj « crache à la figure » de Djilas et qu'il faut défendre, en Djilas, les droits de l'opposition ; Neveu, qui pense qu'on s'illusionne en parlant de capacité ouvrière : la classe ouvrière ne représente, en Yougoslavie, qu'une petite partie de la population et il y manque énormément d'ouvriers qualifiés.

Guilloré répond et déclare, notamment, qu'il apprécierait beaucoup plus l'évolution du peuple yougoslave vers un syndicalisme libre, que le retour à la multiplicité des partis politiques, prélude d'une démocratie de type occidental.

La réunion du 27 mars

La seance du 27 mars a été entièrement consacrée à une sympathique prise de contact avec Muste, « chairman » de l'organisation internationale « Troisième camp », siégeant à New York et à laquelle le Cercle a donné son adhésion. Nous avions aussi le plaisir d'avoir parmi nous, au milieu d'une nombreuse assistance, le camarade anglais Douglas Rogers, compagnon de lutte de Fenner Brockway, qui nous a exposé l'activité de la Ligue pour la liberté des colonies. Le compte rendu de cette séance véritablement internationale paraitra le mois prochain.

La réunion du 24 avril

Etant donné l'importance de ces contacts anglo-saxons, la causerie de H. Thomas sur « Les problèmes ouvriers devant le déveoppement de l'automatisme dans l'industrie », question également au premier plan des préoccupations ouvrières et qui mérite une ample discussion, est reportée au **dimanche 24 avril à 15 heures précises,** 78, rue de l'Université, Paris-7e (métro Solférino).

Que les camarades du Cercle notent cette date et viennent nombreux à cette réunion. Qu'ils amènent leurs amis.



Le Cercle Zimmerwald vous rappelle par ailleurs qu'il constitue une bibliothèque « internationaliste ». En attendant d'avoir un local appartenant à notre Cercle, le fonds de livres sera déposé chez notre archiviste, Maurice Ruffin, 25, rue du Simplon, Paris-18 (métro Porte de Clignancourt). Ruffin sera heureux d'y recevoir les camarades chaque jeudi, de 19 h. à 20 h. Ceux qui ne peuvent se rendre à cette « permanence » n'ont qu'à écrire à Ruffin, qui apportera les livres demandés à la réunion mensuelle. Une première liste d'ouvrages ayant un intérêt évident pour le mouvement internationaliste et ouvrier sera communiquée prochainement aux membres du Cercle. Que chacun pense à enrichir dès maintenant notre bibliothèque par son apport personnel !

Le gérant : J.-P. FINIDORI


Impr. « Editions Polyglottes »
232, rue de Charenton, Paris-12e

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 2 MARS. — **Au Cambodge**, le roi Norodom Sihanouk abdique en faveur de son père.

A **Athènes**, grève générale des professeurs de lycée.

JEUDI 3 MARS. — En **U.R.S.S.**, destitution des ministres des Houillères et des Sovkhozes.

Signature d'un pacte **égypto-syrien**, politique, économique et militaire.

VENDREDI 4 MARS. — Réunion du Conseil de Sécurité de l'**O.N.U.** pour discuter de l'incident de **Gaza** entre Israéliens et Egyptiens.

LUNDI 7 MARS. — La commission mixte d'armistice condamne l'**Etat d'Israël** à la suite de l'incident de Gaza.

MERCREDI 9 MARS. — Crise en **Hongrie**. Condamnation des déviationnistes de droite et du président du conseil Nagy.

Le parti du **Congrès indien** remporte une victoire écrasante sur les communistes dans l'Etat d'Andhra.

VENDREDI 11 MARS. — Nouveaux attentats à **Casablanca** (Maroc).

Le Président de la C.I.S.L. critique la situation au **Maroc**.

Fin de la grève du zèle chez les **douaniers**.

SAMEDI 12 MARS. — Le gouvernement de l'**U.R.S.S.** propose de régler la question autrichienne, avant la ratification des accords de Paris.

Promotion de 11 nouveaux maréchaux dans l'**armée soviétique**.

MARDI 15 MARS. — A la **Chambre des Communes**. Winston Churchill annonce qu'il ne peut y avoir conférence des Grands avant la ratification des accords de Paris.

En **Finlande**, grève des agents des services publics.

MERCREDI 16 MARS. — Bevan est exclu du groupe **parlementaire travailliste** par 141 voix contre 112.

La Fédération des **Finances C.F.T.C.** décide de résister aux menaces de Poujade.

JEUDI 17 MARS. — Publication à **Washington** des documents de la conférence de Yalta.

A **Amsterdam**, lock-out des diamantaires.

Congrès de l'**Union de défense Poujade**, suivi de manifestants au Palais-Bourbon.

VENDREDI 18 MARS. — Le **Bundesrat** ratifie les accords de Paris.

SAMEDI 19 MARS. — **L'U.R.S.S.** affirme à nouveau l'incompatibilité entre les accords de Paris et le pacte franco-soviétique.

Le Comité de défense contre le communisme au **Guatemala** annonce une invasion communiste.

A Louvain, les étudiants catholiques occupent l'Hôtel de Ville pour protester contre la nouvelle politique scolaire **belge**.

LUNDI 21 MARS. — Publication des lettres échangées entre M. Winston Churchill et M. Mendès-France en janvier 1955, à propos des **négociations avec l'Est**.

Une **centrale syndicale ouvrière marocaine** est constituée sous le patronage de la C.I.S.L.

L'Union de défense des commerçants et artisans **(Poujade)** décide d'intensifier son action.

MERCREDI 23 MARS. — Grève de 24 heures dans l'**Enseignement** pour protester contre la **loi Saint-Cyr**.

Le Comité exécutif du parti **travailliste** accorde un sursis à Bevan.

Nouvelles manifestations en **Belgique** contre la politique scolaire.

Meeting au Vélodrome d'Hiver contre les **accords de Paris**, avec René Capitant (ancien gaulliste), de Chambrun (progressiste), Debû-Bridel (ancien gaulliste), Casanova (communiste), Louis Villon (ancien gaulliste), et le pasteur Henri Roser (objecteur de conscience).

JEUDI 24 MARS. — Nouvelles propositions de l'**U.R.S.S.** sur le désarmement.

Le Néo-Destour demande le retour de Bourguiba en **Tunisie**.

VENDREDI 25 MARS. — Violentes manifestations à Bruxelles organisées par les catholiques contre la nouvelle loi scolaire **belge**.

D'où vient l'argent?

MOIS DE MARS 1955

RECETTES		
Abonnements ordinaires	75.900	
Abonnements de soutien	29.100	
		105.000
Souscription		3.300
Souscription 30e anniversaire « R. P. »		1.500
Vente « R. P. »		1.470
Vente « Chine »		1.445
		112.715
En caisse au 1er mars 1955		70.843
		183.558
DEPENSES		
Impression et papier (R.P. mars)		79.045
Frais d'expédition		5.410
Frais généraux		212
		84.667
En caisse à fin mars 1955 :		
Espèces	16.980	
Chèques postaux	81.911	
		98.891
		183.558

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Rooman (Belgique) 1.600 ; Fuvel (Rhône) 2.000 ; Josette et Jean Cornec (Finistère) 1.500 ; Giauffret (Alpes Maritimes) 1.500 ; Dreux (Alpes Maritimes) 1.500 ; Guilloré (Paris) 1.500 ; Calvel (Paris) 2.000 ; Bavard (Côte d'Or) 2.000 ; Pujolle (Gironde) 1.500 ; Angueira (R. Argentine) 3.000 ; A.-V. Jacquet (Paris) 2.500 ; F. Langue (Haute-Garonne) 1.500 ; Beaunée (Côte d'Or) 2.000 ; Langeais (Paris) 5.000. — Total : 29.100 francs.

LA SOUSCRIPTION

Martinollet (Aude) 200 ; Goulu (S.-et-O.) 200 ; Albert (Hérault) 200 ; Roessel (Paris) 200 ; Rosé (Paris) 200 ; Guéret (Puy-de-Dôme) 200 ; Deshayes (Seine) 500 ; Rozet (Loire) 200 ; Hamza (Alger) 500 ; F. Martin (Drôme) 500 ; J. G. (Alpes-Maritimes) 200 ; Chéron (Paris) 200. — Total : 3.300 francs.

SOUSCRIPTION 30e ANNIVERSAIRE « R. P. »

A.-V. Jacquet (Paris) 1.500 francs.